



Rapport Eau Potable de l'Autorité de Régulation

Bilan annuel des délégations et analyse des performances des délégataires

Ce rapport présente les résultats de l'analyse des performances enregistrées au cours de l'année 2012 par les entreprises délégataires d'eau potable. Il a été élaboré par la direction Eau Potable de l'Autorité de Régulation avec l'appui du Gret.

Ahmedou ould Chah
AR
Frédéric Naulet
Gret

Mai 2013

Référence bibliographique pour citation :

Chah A., Naulet F., *'Bilan des délégations et analyse des performances des délégataires – année 2012'*, Nouakchott, Gret, mai 2013, 70p.



Autorité de Régulation
BP 4908
Tél : (222) 529 12 70 / 1241
Fax : (222) 529 12 79
[Http://www.are.mr](http://www.are.mr)



Campus du Jardin tropical
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France
Tél. : 33 (0)1 70 91 92 00
Fax : 33 (0)1 70 91 92 01
gret@gret.org - <http://www.gret.org>

Contenu

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
I. SYNTHÈSE	6
II. INTRODUCTION.....	7
1. Rappels sur le secteur de l'eau potable	7
1.1 La délégation de service public	7
1.2 Rôles de l'Autorité de Régulation	8
2. Avancées et accomplissements en 2012.....	8
2.1 Evolution de la réglementation.....	8
2.2 Organisation interne et communication.....	8
2.3 Missions de suivi de l'AR	8
2.4 Observatoire des délégations Eau Potable.....	9
3. Elaboration du rapport.....	9
3.1 Sources des données	9
3.2 Structure du rapport.....	9
3.3 Avertissements	10
III. PANORAMA DES DELEGATIONS	12
1. Les délégations d'eau potable	12
2. Une nouvelle délégation en 2012	13
3. Les entreprises délégataires.....	14
4. La maîtrise d'ouvrage.....	15
5. Le patrimoine hydraulique	16
IV. BILAN GLOBAL DES DELEGATIONS.....	17
1. Bilan technique global.....	18
1.1 La qualité de l'eau et la continuité du service	18
1.2 Les opérations d'entretien et de maintenance.....	18
1.3 La production totale.....	19
1.4 Les pertes sur réseaux.....	19
1.5 La gestion des groupes et des pompes.....	20
2. Bilan commercial global	21
2.1 Tarifs de l'eau.....	21
2.2 La consommation totale d'eau potable.....	22
2.3 Couverture et abonnés	22
3. Bilan financier global	24
3.1 Chiffre d'affaire cumulé	24
3.2 Charges d'exploitation cumulées.....	25
3.3 Résultats financiers.....	27
3.4 Compte FRERE	29
3.5 Investissements réalisés.....	29
V. ANALYSE COMPARATIVE DES PERFORMANCES.....	30
1. Performances techniques.....	30

1.1	Pertes sur réseaux	30
1.2	La gestion des groupes et des pompes	31
2.	Performances commerciales.....	31
3.	Performances financières	33
3.1	Chiffre d'affaire.....	33
3.2	Capacité d'autofinancement (CAF).....	33
VI.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	34
	TABLE DES ILLUSTRATIONS	36
	LISTE DES ANNEXES	37
	Annexe 1 : termes de référence de la mission.....	38
	Annexe 2 : standards de durées de vie technique.....	42
	Annexe 3 : informations générales par délégations	43
	Annexe 4 : définitions des indicateurs de performance	45
	Annexe 5 : comptes de résultats par délégations	47
	Annexe 6 : indicateurs de performance par délégations	59

SIGLES ET ABREVIATIONS

AR :	Autorité de Régulation
Anepa :	Agence nationale d'eau potable et d'assainissement
CMSP :	Chargés de Mission de Service Public
CNRE :	Centre National des Ressources en Eau
Dap :	Dotations aux amortissements et aux provisions
DH :	Direction de l'Hydraulique
DSP :	Délégations de Service Public
Frere :	Fonds de renouvellement et d'extension des réseaux
Lag :	Logiciel d'aide à la gestion
MHA :	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Onser :	Office National des Services d'Eau en milieu Rural
Side :	Système d'information des réseaux délégués
SNDE :	Société Nationale de l'Eau
Stefi :	Suivi technique et financier
TdR :	Termes de référence

I. SYNTHÈSE

Voici les chiffres clés du bilan des services d'eau potable et de leur performance pour l'année 2012.

Nombre de délégations :	13	
Nombre d'entreprises délégataires :	5	
Nombre de localités desservies :	72	
Nombre de Wilayas concernées :	6	
Population desservie :	125 000 hab.	(8% de la population hors SNDE)
Nouvelles délégations en 2012 :	1	(Fleuve Trarza)
Chiffre d'affaire total :	141 Million UM	
Valeur cumulée du patrimoine :	1 724 Million UM	
Volume total d'eau produit (mensuel) :	46 561 m ³ /mois	
Volume total d'eau consommé (mensuel) :	39 342 m ³ /mois	
Rendement technique moyen des réseaux:	84%	
Débit d'exploitation cumulé moyen :	9,4 m ³ /h	
Consommation spécifique carburant moyenne:	0,18 l/m ³	
Nombre total d'abonnés aux réseaux :	3 133 abonnés	
Taux de couverture global en abonnés :	44%	
Consommation spécifique moyenne :	12,1 l/jour/hab.	
Consommation spécifique abonnés moyenne:	10,8 m ³ /mois/abonné	
Taux de recouvrement moyen des factures:	95%	
Charges d'énergie (moyenne) :	81 UM/m ³ produit	
Charges de personnel (moyenne) :	66 UM/m ³ produit	
EBE global :	34 Million UM	(24.4% du CA)
CAF globale :	31 Million UM	(22% du CA)
Résultat net global :	-4 Million UM	(-2,5% du CA)
Dépenses sur comptes FRERE :	24 Million UM	
Solde cumulé FRERE (théorique) :	33 Million UM	
Solde cumulé FRERE (pratique) :	22 Million UM	
Montant annuel de financements privés :	19 Million UM	

II. INTRODUCTION

1. Rappels sur le secteur de l'eau potable

1.1 La délégation de service public

La révision du cadre réglementaire qui est intervenue en 2005 suite à l'adoption de la loi 2005-030 portant code de l'eau a consacré de profonds changements dans le secteur de l'eau potable. Outre le désengagement des administrations publiques des fonctions d'exécution, cette révision a mis en avant le rôle du secteur privé au travers des Délégations de Service Public (DSP).

La DSP dans le domaine de l'eau potable consiste à confier, dans le cadre d'arrangements contractuels, la gestion technique, commerciale et parfois financière, à un opérateur désigné « délégataire ». Cet opérateur peut être de statut public, parapublic ou privé. Lorsque celui-ci est de statut privé on parle d'entrepreneur (ou d'entreprise) délégataire.

Les principales implications du nouveau cadre réglementaire¹ sont :

- ▷ Rupture de la convention de délégation de 2001 entre l'Etat et l'Anepa : parallèlement au démantèlement du monopole de l'Anepa, la gestion des services d'eau ruraux et semi-urbains est ouvert à d'autres opérateurs dans le cadre de Délégations de Service Public (DSP) ;
- ▷ Redéfinition de la fonction de maîtrise d'ouvrage des services d'eau : la possibilité est offerte aux communes d'exercer cette compétence lorsqu'elles contribuent au financement des installations ou lorsque l'Etat décide de les leur transférer ;
- ▷ Obligation de passer en gestion déléguée les services d'eau potable desservant les localités de plus de 500 habitants: trois formes de délégation de service sont définies (gérance, affermage et concession) qui peuvent être conclues avec des délégataires publics ou privés ;
- ▷ Clarification du rôle de l'Autorité de Régulation : celle-ci est chargée de définir et de mettre en œuvre les procédures de délégation (règlement de contractualisation, cahier des charges, etc.) ainsi que déterminer les tarifs des services d'eau. En tant que régulateur public, elle est également responsable du suivi de la qualité des services ;
- ▷ Instauration des Chargés de Mission de Service Public (CMSP) : le cahier des charges des délégations prévoit de confier à des CMSP diverses tâches ayant trait à l'appui-conseil et au suivi-évaluation des délégataires. Les CMSP doivent par ailleurs assurer la continuité du service public en cas de défaillance du délégataire ;
- ▷ Création des Fonds de renouvellement et d'extension des réseaux (Frere) : cogérés par les maîtres d'ouvrage, les CMSP et les délégataires, ces fonds hébergent les provisions pour la maintenance curative et le renouvellement des ouvrages fonctionnels (à durée de vie moyenne). Ils sont abondés par des redevances des usagers.

¹ Hormis le code de l'Eau, il faut signaler l'existence d'autres textes réglementaires d'importance, en particulier le décret de 2007 relatif aux conditions et au seuil de délégation de la distribution publique d'eau potable.

1.2 Rôles de l'Autorité de Régulation

Les attributions de l'Autorité de Régulation (AR) dans le domaine de l'eau potable sont définies par la Loi 2001-18 et par le Code de l'eau de 2005. Organisme indépendant, l'AR est chargée de mettre en œuvre les procédures d'attribution des délégations de services, de déterminer les principes de tarification, et d'évaluer les performances des opérateurs. Elle est par ailleurs habilitée à sanctionner, directement ou à la demande des maîtres d'ouvrage, les manquements qu'elle constate de la part des opérateurs.

Actuellement, les activités de l'Autorité se limitent aux centres gérés par les entreprises délégataires. La Société Nationale de l'Eau (SNDE) qui assure la desserte des zones urbaines et semi-urbaines, et l'Office National des Services d'Eau en milieu Rural (ONSER) qui fournit des services d'eau dans des localités très rurales, ne sont pas concernés par les activités de l'Autorité. A l'instar des entreprises délégataires, il est prévu que ces deux opérateurs soient également assujettis à un régime de régulation. Cependant, ni les échéances ni les modalités pratiques de cette régulation ne sont encore définies.

L'Autorité de Régulation n'a pas de responsabilité en ce qui concerne l'élaboration des politiques sectorielles ou la définition des plans de développement. Cette responsabilité incombe aux différents départements du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA). De même, l'AR n'a aucun mandat sur l'évaluation ou le suivi des ressources en eau puisque ceci est assumé directement par le Centre National des Ressources en Eau (CNRE).

2. Avancées et accomplissements en 2012

2.1 Evolution de la réglementation

Si aucune évolution réglementaire n'est à signaler en 2012, il convient cependant de noter la reprise des réflexions par l'Autorité de Régulation et la Direction de l'Hydraulique (DH) par rapport à la création des Fonds de renouvellement et d'extension des réseaux (Frere). Un projet d'arrêté ministériel sera discuté prochainement avec l'objectif de clarifier les modalités de création des comptes bancaires individualisés permettant l'hébergement des fonds Frere.

2.2 Organisation interne et communication

En termes d'organisation interne, les éléments suivants sont à rapporter : à compléter par l'AR.

Plusieurs actions de promotion de l'Autorité de Régulation et de communication au niveau international ont eu lieu au cours de l'année écoulée. L'Autorité était présente au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu en mars 2012 à Marseille. Au cours d'un atelier sur les dispositifs de suivi technique et financier (Stefi), M. Ahmedou Ould chah a présenté l'architecture et les outils de l'Observatoire des délégations. De même, en décembre 2012, l'Autorité a participé au forum Afrique à Dakar, où M. Mohamed Ould Homod, a partagé son expérience à la tête du Département Eau et Electricité de l'AR, lors d'une session spéciale intitulée « Services de base, coordination multi-acteurs et échelle territoriale adaptée ».

2.3 Missions de suivi de l'AR

Comme les années précédentes, plusieurs missions de suivi ont été réalisées par les équipes de l'AR en 2012. L'objectif et le contenu de ces missions sont détaillés dans le tableau n°1 ci-dessous. 9 délégations sur les 13 actuellement en service ont été concernées par ces missions.

2.4 Observatoire des délégations Eau Potable

Face à l'accroissement du nombre de centres gérés par des entreprises délégataires, l'Autorité de Régulation a décidé, dès 2010, de se doter d'un système de gestion de l'information. Grâce au soutien financier de l'AFD et l'assistance technique du Gret, un système informatique dénommé « Observatoire des délégations » a ainsi pu être développé. Cet Observatoire est constitué de deux outils complémentaires :

- LAG : un logiciel d'aide aux délégataires leur permettant d'assurer la gestion commerciale, technique et financière des services
- SIDE : un logiciel de suivi des délégataires permettant à l'Autorité de Régulation de centraliser toutes les informations relatives aux DSP

Conçu comme un outil d'aide à la décision, l'Observatoire des délégations s'adresse à la fois à l'Autorité de Régulation, aux maîtres d'ouvrage et aux délégataires. Il a vocation à faciliter la préparation des rapports annuels de l'AR et renforcer les capacités des maîtres d'ouvrage à piloter leurs services, tout en améliorant l'information des usagers quant au fonctionnement des délégations. A terme, l'Observatoire permettra d'évaluer sur une base plus objective et reconnue par l'ensemble des acteurs concernés la qualité technique, économique et sociale des services.

L'année 2012 a été consacrée à la réalisation d'une série de tests *in situ* des deux logiciels sous la supervision du comité de pilotage. Des formations ont été organisées auprès des délégataires pour la bonne utilisation de l'outil LAG. Le logiciel a été installé chez un premier délégataire, l'entreprise CDS, qui a d'ores et déjà commencé à l'utiliser pour sa propre exploitation. Dans les prochains mois, l'installation du LAG sera proposée à deux autres délégataires: Réseau-TD et Gémeaux- TP.

3. Elaboration du rapport

3.1 Sources des données

Ce rapport a été élaboré dans le cadre d'une mission d'appui du Gret à l'Autorité de Régulation entre le 14 et le 27 mai 2013. Les termes de références de la mission sont rappelés dans l'annexe 1. La mission a été conduite par Frédéric Naulet en associant les membres de l'équipe du département Eau Potable de l'Autorité de Régulation sous la coordination d'Ahmedou Ould Chah.

Les données qui ont permis d'effectuer les analyses présentées dans ce document proviennent des sources suivantes :

- Les données patrimoniales enregistrées dans l'Observatoire
- Les rapports annuels de l'Autorité de Régulation (2009, 2010 et 2011)
- Les rapports annuels des délégataires
- Les rapports des missions de suivi de l'Autorité de Régulation
- Les rapports des quelques missions CMSP réalisées en fin de projets *Pegg et Pir Brakna*
- Les rapports de faisabilité des projets

3.2 Structure du rapport

Les informations collectées concernent quelques attributs des services d'eau en DSP (leur localisation, les données patrimoniales, des données démographiques, etc.) et les caractéristiques de leur fonctionnement (volumes d'eau produits et consommés, produits et charges d'exploitation, etc.). Une fois traitées et interprétées, ces informations permettent de proposer une description technico-

économique des services fournis par les délégataires et d'approcher leurs performances respectives.

Le rapport est organisé en trois grandes parties. La première partie présente un bref panorama de la situation des DSP telle qu'observée à la fin 2012. La deuxième s'intéresse au bilan global des DSP en analysant les valeurs moyennes ou globales des performances enregistrées par les DSP en 2012, et en examinant l'évolution de ces valeurs au cours la période 2009-2012. Enfin, la dernière partie procède à une analyse comparative des performances des délégations à partir d'une sélection de quelques indicateurs clés (analyse de type benchmarking).

En termes de performance, les principales analyses contenues dans ce rapport portent sur :

- Performance technique : (i) pertes sur réseaux et (ii) gestion des groupes et des pompes
- Performance commerciale : (i) recouvrement des factures et (ii) croissance des abonnés
- Performance financière : (i) croissance du CA et (ii) capacité d'autofinancement

3.3 Avertissements

Le jeu de données a été traité avec la plus grande vigilance afin de garantir le maximum de fiabilité des résultats. En particulier les comptes de résultat remis par les délégataires ont fait l'objet d'un examen approfondi. Lorsque des données étaient incontestablement erronées, des clarifications ont été demandées aux délégataires avant d'apporter les corrections nécessaires. Certaines charges, voire parfois certains revenus, ne sont pas comptabilisés par les délégataires. En cas d'indisponibilité de telles données, des valeurs moyennes ont été utilisées². Enfin, des conventions ont été établies pour faciliter les calculs d'amortissements des investissements. Ainsi, les durées de vie technique des équipements et des ouvrages ont été harmonisées entre chaque délégation. Le tableau porté à l'annexe 2 récapitule ces standards de durées de vie.

Malgré ces précautions, l'exactitude des résultats n'est pas absolue. S'ils correspondent sensiblement à la réalité et sont suffisamment significatifs pour tirer des conclusions en termes de performance, les chiffres présentés dans ce rapport doivent être utilisés avec prudence. Pour améliorer la précisions et la fiabilité des résultats, des procédures de contrôle qualité des données devraient être mises en place. Et en l'absence de missions CMSP, les comptes de résultats des délégations, qui représentent une source d'information prépondérante, mériteraient d'être audités. Il serait également utile de poursuivre les formations aux délégataires pour qu'ils sachent mieux élaborer leurs rapports annuels.

Il est à noter que les données démographiques intégrées dans le référentiel de l'Observatoire et utilisées pour calculer les taux de desserte, sont très incertaines. Celles-ci proviennent pour l'essentiel des projections établies au cours des études de faisabilité, lesquelles projections reprennent les statistiques nationales dont l'exactitude est loin d'être garantie. Le recensement national actuellement à l'œuvre permettra d'actualiser ces données lors du prochain rapport annuel.

² Certains charges n'apparaissent pas dans les comptes de résultats parce qu'omis par les délégataires. Dans le cas des charges variables, un prorata de la production a parfois été appliqué.

Date	Délégation	Localités visitées	Objet de la mission
28 février - 1 mars	Aicha1	Dieck Breun Tekech	Réunion bilan de la délégation
26 mai - 1 juin	Aleg Boghé M'Bagne	Aleg Boghé M'Bagne	Contrôle de la DSP dans les 17 localités et réunions bilan des délégations
26 septembre - 2 octobre	Fleuve Trarza	Guidekhar Chigara Keur Mour Jidre El Mohguen Satara Tiambène Fass Medina Selam Gani oum Elghoura Tékane Lemleighe M'Bawardji Lexeiba	Transfert des installations au délégataire dans ces localités.
12 - 18 décembre	Lehdada2	Boutalhaya Taderte Aguerj Yebawa Bedr Tejal Medbougou	Contrôle de la DSP dans 11 localités au Hodh El Gharbi
12 - 18 décembre	Lehdada3	Baghdad Akwawine E. Haj Medine Breime	Contrôle de la DSP dans 11 localités au Hodh El Gharbi
12 - 18 décembre	Medbougou	Egjert Medbougou	Contrôle de la DSP
17 - 20 décembre	Fleuve Trarza	Keur Madiké Baghdad Niakour Fanaye Niang boul	Transfert des installations au délégataire dans ces localités.

Tableau 1: récapitulatif des missions de suivi réalisées par l'AR en 2012

III. PANORAMA DES DELEGATIONS

Cette première partie consiste en un bref état des lieux des délégations d'eau potable en Mauritanie. Pour l'essentiel, il s'agit de données descriptives issues des informations figurant à l'annexe 3.

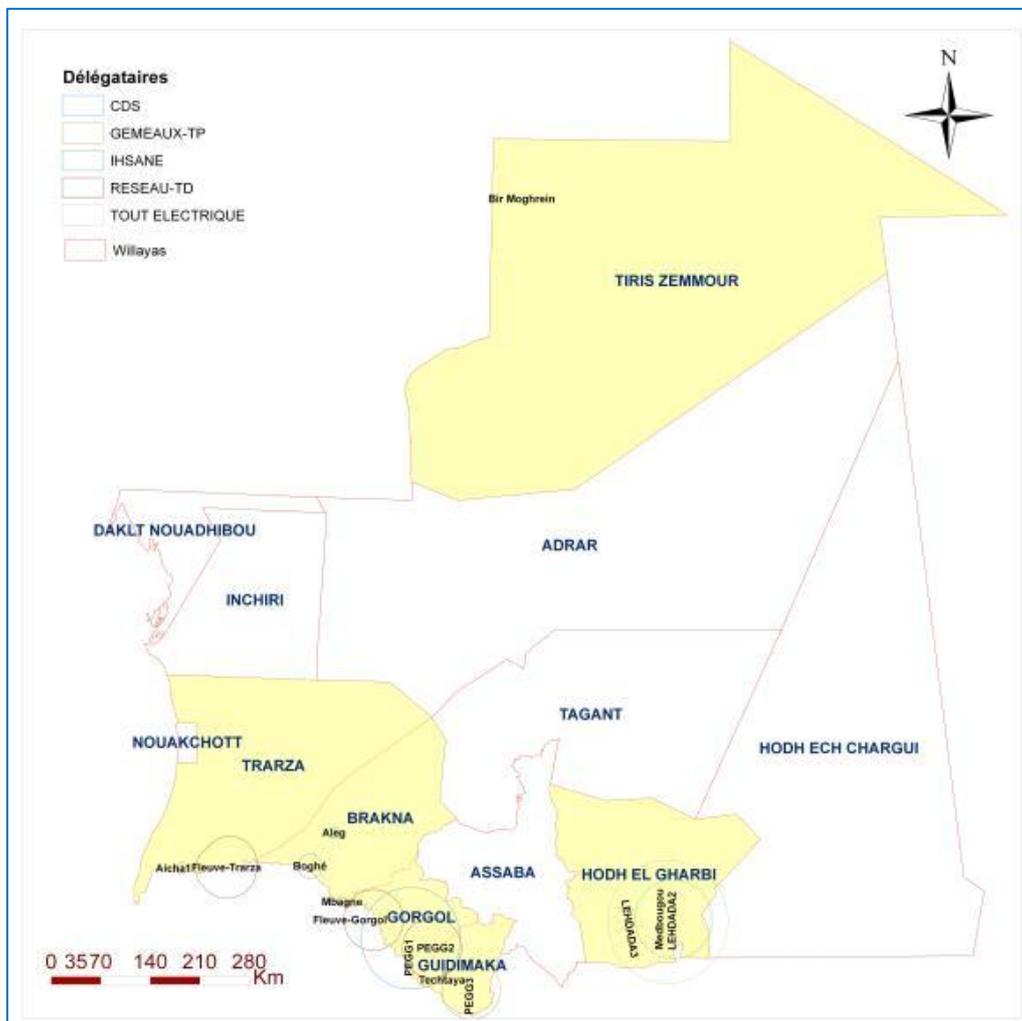


Figure 1: localisation des DSP

1. Les délégations d'eau potable

Fin 2012, la Mauritanie comptait 5 entreprises délégataires assurant dans le cadre de 13 contrats de délégation la gestion des services d'eau potable de 72 localités situées dans les 6 Wilayas suivantes : Brakna, Traza, Gorgol, Guidimaka, Hodh el Gharbi, Tiris Zemmour. Contrairement à l'année 2011 qui avait été marquée par la résiliation de 3 contrats en raison de défaillances répétitives des deux délégataires concernés et d'une forte opposition des ménages au paiement de l'eau, aucune interruption de contrats n'a été constatée en 2012 (figure n°2 ci-dessous). Avec un taux de croissance de 20% entre 2011 et 2012, le nombre d'habitants bénéficiant des services des délégataires a de nouveau progressé pour atteindre plus 125 000 personnes, soit approximativement 8% de la population nationale non desservie par la SNDE.

	Nombre de délégations			Total localités	Population totale	
	accordées	résiliées	Total		Hab.	Accroissement
2008	1	0	1	5	15 000	
2009	11	0	12	67	113 086	654%
2010	1	0	13	72	119 068	5%
2011	2	3	12	52	104 606	-12%
2012	1	0	13	72	125 047	20%

Tableau 2: évolution des délégations

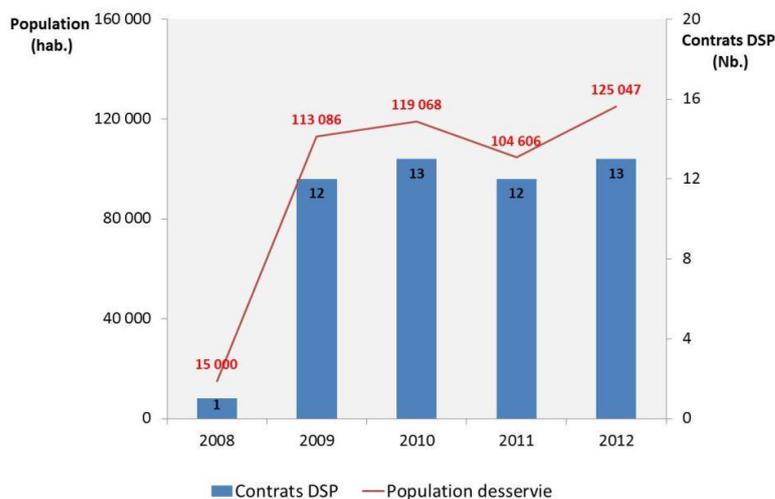


Figure 2: évolutions des DSP et de la population desservie

2. Une nouvelle délégation en 2012

Suite à la décision du Conseil National de la Régulation n°4 du 12 mars 2012, une délégation supplémentaire a été attribuée au cours de l'année 2012. Réalisés dans le cadre du projet *AEP-Fleuve* avec l'appui financier de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), les services d'eau potable de 20 localités du Trarza ont été confiés à l'entreprise *Réseau TD* à l'issue d'un processus d'appel d'offres. Ce lot de délégation, désignée sous le nom de *Fleuve Trarza*, a fait l'objet d'un arrêté du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement n°1844/MHA en date du 20 septembre 2012.

Les systèmes d'approvisionnement en eau regroupés dans ce lot de délégation prévoient de desservir plus de 18 000 habitants (tableau n°3 ci-dessous). Le montant total des nouveaux investissements réalisés dans les 20 localités ciblées s'élève à 330 Million UM. Ce montant n'inclut pas la valeur résiduelle de plusieurs ouvrages préexistants réalisés avant le projet *AEP-Fleuve* et dont certains sont aujourd'hui encore opérationnels (châteaux d'eau, systèmes de distribution, etc.).

Nom délégation	Entreprise délégataire	Population 2012 (Hab.)	Wilaya	Localités	Réception travaux	Investissement (million UM)
Fleuve Trarza	Réseau TD	18 270	Trarza	Baghdad	déc-12	330
				Keur Madiké		
				Guidikhar		
				Chigara	sept-12	
				Keur Mour		
				Jidri Mohguen		
				Satara		
				Thiambène		
				Fass		
				Médina Salam		
				Gani		
				Oum El Ghoura		
				Tékane		
				Dara Salam		
				Médina Fanaye	déc-12	
				Fanaye Niakour	sept-12	
				Lemleigua		
MBawardji	déc-12					
Niahg Boul	sept-12					
Lexeiba 2						

Tableau 3: informations générales sur le lot de délégation 'Fleuve Trarza'

3. Les entreprises délégataires

Les 13 lots de délégation effectifs à la fin de l'année 2012 sont détenus par 5 entreprises mauritaniennes. L'emploi direct généré au sein de ces 5 entreprises est estimé à 75 personnes. Ce chiffre ne tient pas compte des emplois indirects issus de la sous-traitance de certaines activités comme l'exploitation des bornes fontaines installées dans la plupart des 72 localités desservies. En première approximation, on peut considérer que les bornes fontaines génèrent près de 80 emplois supplémentaires (soit un demi-emploi par borne fontaine active).

Deux groupes semblent se démarquer parmi ces cinq entreprises délégataires. Le premier groupe comprend Réseau TD, Gémeau TP et CDS, trois entreprises qui couvrent chacune entre 20% et 40% de la population totale actuellement desservie. Ensembles, elles détiennent plus des quatre cinquièmes du « marché » actuel des DSP calculé en volume de chiffre d'affaire. Le second groupe comprend Tout Electrique et Ihsane. Ces deux entreprises desservent une population moins nombreuse et détiennent une part de marché plus limitée, respectivement 15% et 5% (cf. figure n°3).

Délégataire	Nom délégation	Attribution contrat	Population (année 2012)			Volume produit 2012	
			Par lot (Hab.)	Cumulée	%	en m ³	%
CDS	Pegg n°1	2008	16 012	28 956	23%	129 542	24%
	Boghé	2009	7 834				
	Aïcha n°1	2010	5 110				
Gémeaux TP	Pegg n°3	2009	27 679	35 482	28%	139 047	25%
	Mbagne	2009	7 803				
Réseau TD	Pegg n°2	2009	26 530	46 231	37%	198 089	36%
	Teychtaya	2011	1 431				
	Fleuve Trarza	2012	18 270				
Tout Electrique	Lehdada n°2	2009	4 270	11 559	9%	55 630	10%
	Lehdada n°3	2009	4 058				
	Bir Moghreïn	2009	731				
	Medbougou	2011	2 500				
Ihsane	Aleg	2009	2 820	2 820	2%	26 218	5%

Tableau 4: informations sur les entreprises délégataires

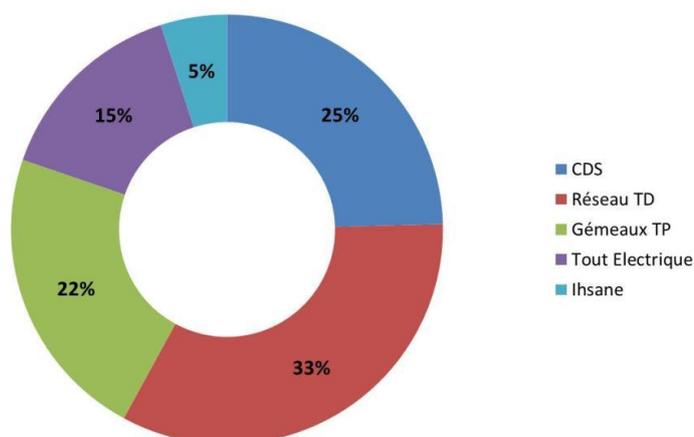


Figure 3: répartition du marché des DSP (en % de CA)

4. La maîtrise d'ouvrage

En Mauritanie, l'organisation des services d'eau potable relève soit de la compétence des communes soit de celle du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA). Pour les systèmes ruraux et semi-ruraux (c'est-à-dire hors du périmètre de la SNDE), un double système de maîtrise d'ouvrage cohabite : elle peut être centralisée au niveau du MHA ou bien décentralisée auprès des communes.

Comme indiqué dans le tableau n°5 ci-dessous, parmi les 13 lots de délégations effectifs à la fin de l'année 2012, 30% sont sous une maîtrise d'ouvrage communale et 70% sont sous la maîtrise d'ouvrage étatique. Les 4 délégations qui sont sous la maîtrise d'ouvrage des communes correspondent aux projets Pir Brakna et Aicha. Ces deux projets ont exigé des communes concernées (Boghé, Aleg, M'Bagne et Rosso), qu'elles apportent chacune une contribution au financement des investissements.

	Commune	Ministère MHA
Pegg n°1		x
Pegg n°2		x
Pegg n°3		x
Lehdada n°2		x
Lehdada n°3		x
Boghé	x	
Aleg	x	
M'bagne	x	
Bir Moghrein		x
Medbougou		x
Teychtaya		x
Aicha n°1	x	
Fleuve Trarza		x
TOTAL	4	9

Tableau 5: répartition de la maîtrise des DSP

5. Le patrimoine hydraulique

Dans un contexte d'exigence croissante des normes sanitaires et environnementales, de diminution des fonds publics, la connaissance et la gestion patrimoniales constituent une problématique centrale de la politique nationale d'eau potable.

En 2012, la valeur nette cumulée de l'ensemble du patrimoine confié aux 5 entreprises délégataires s'élève à approximativement 1 700 million UM, soit une progression de 18% par rapport à l'année 2011. Cette augmentation correspond d'une part à l'enregistrement des nouveaux investissements compris dans le lot de délégation *Fleuve Trarza*, et d'autre part au remplacement, dans des localités du lot de délégation *Pegg 3*, de plusieurs groupes électrogènes et pompes d'exhaure par des systèmes solaires (panneaux solaires et pompes solaires).

Comme mis en évidence dans le graphique ci-dessous, plus de 90% de la valeur de ces investissements correspond aux ouvrages d'infrastructures, c'est-à-dire aux châteaux d'eau et autres réservoirs de stockage, aux stations de traitement de l'eau, aux réseaux de distribution et aux systèmes solaires. Le reste comprend les équipements électromécaniques à plus courte durée de vie technique tels que les groupes électrogènes et les systèmes de pompage.

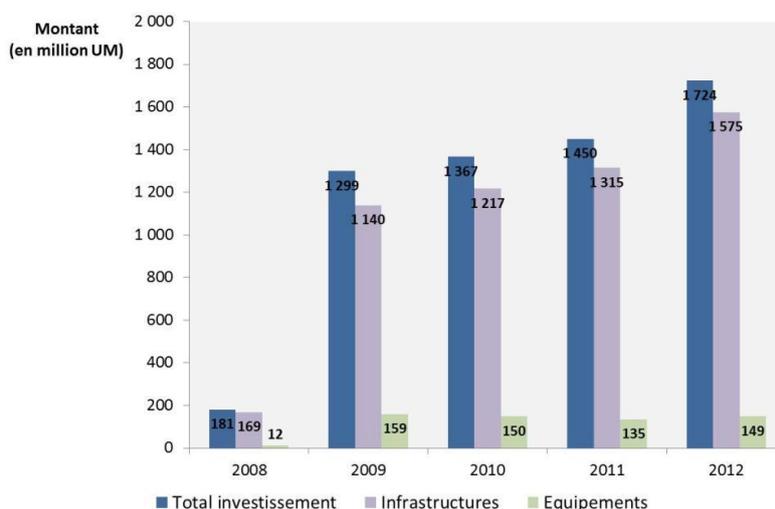


Figure 4: évolution de la valeur cumulée du patrimoine

En général, les services d'eau potable se décomposent en plusieurs étapes (ou fonctions) de production : l'exhaure, le traitement, le stockage et la distribution. A cela, il faut souvent ajouter, en zones rurales, les infrastructures de production d'énergie. Sans surprise, l'analyse de la répartition du montant d'investissements par grandes fonctions de production montre qu'une part prépondérante du patrimoine correspond aux réseaux de distribution³ (de l'ordre de 30%). Viennent ensuite les infrastructures de stockage (23%) et celles d'exhaure (les forages plus les équipements de pompage). Le fait que les systèmes gérés par les 5 entreprises délégataires reposent en grande majorité sur le prélèvement d'eau souterraine explique pourquoi le traitement est le poste d'investissement le plus faible.

³ Y Compris les appareils de robinetterie permettant de réguler les débits et pressions : vannes d'isolement, vanne de régulation, réducteur de pression, ventouse, purgeur, etc.

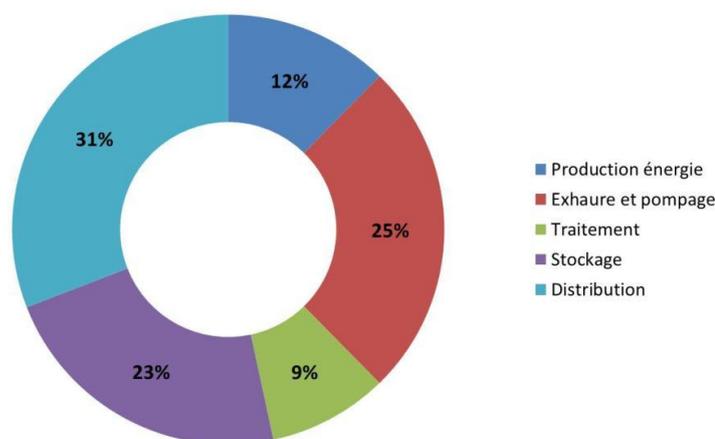


Figure 5: répartition du patrimoine par fonctions

On veillera à employer ces chiffres avec précaution. Premièrement parce que l'évaluation des investissements faite à la réception définitive des travaux n'est pas toujours très précise. Deuxièmement, certains renouvellements d'équipements réalisés par les délégataires ne sont pas encore enregistrés dans la base de données de l'Observatoire. Et lorsqu'ils sont enregistrés, la valeur de ces équipements n'est pas systématiquement vérifiée. Enfin, la valeur de ce capital immobilisé est calculée sur la base de sa valeur nette comptable, c'est-à-dire sans tenir compte des évolutions des prix des actifs (inflation) ni des phénomènes d'obsolescence technologique (méthode des coûts courants).

Plusieurs données techniques du référentiel de l'Observatoire n'ont pas pu être exploitées pendant la mission, par exemple les linéaires des réseaux de distribution, les capacités de production d'eau potable, les volumes des réservoirs, etc. A l'avenir, ces données devront faire l'objet d'un examen approfondi afin de caractériser plus précisément le patrimoine hydraulique confié aux délégataires. Pour s'inscrire dans une démarche de renforcement de la gestion patrimoniale, la connaissance détaillée des réseaux d'eau potable doit concerner l'ensemble de la chaîne de production (exhaure, traitement, stockage et distribution). Enfin, le descriptif des ouvrages devrait être mis à jour et complété chaque année en mentionnant les travaux réalisés sur les réseaux.

IV. BILAN GLOBAL DES DELEGATIONS

Afin de compléter ce panorama descriptif des DSP, les performances de ce modèle de gestion ont été analysées globalement, c'est-à-dire en s'intéressant aux valeurs moyennes ou aux valeurs cumulées. Les dimensions techniques, commerciales et financières ont été appréciées successivement à l'aide d'une sélection d'indicateurs dont les définitions et les modalités de calcul sont rappelées dans l'annexe 4. Les conclusions présentées dans cette partie sont d'ordre général et diffèrent selon les réseaux.

1. Bilan technique global

1.1 La qualité de l'eau et la continuité du service

La qualité des services rendus aux usagers peut s'apprécier à l'aide d'une multitude de critères. Parmi ceux-ci, la potabilité de l'eau et la continuité de l'approvisionnement sont les plus répandues.

Qualité de l'eau

En ce qui concerne la potabilité de l'eau, aucune analyse quantitative n'a pu être faite. Ni les paramètres microbiologiques qui témoignent d'une contamination fécale (coliformes et streptocoques), ni les paramètres chimiques (nitrates, arsenic, etc.) ne sont suivis avec suffisamment de régularité pour permettre une appréciation objective de la qualité de l'eau distribuée via les réseaux des délégataires. Les informations fournies par deux délégataires (*CDS et Réseau TD*) semblent cependant indiquer la réalisation, par certains opérateurs, de contrôles basiques (pH, turbidité et chlore résiduel). Mais cette pratique est loin d'être généralisée à l'ensemble des délégations.

Rappelons que la fonction première des systèmes d'alimentation en eau potable est la fourniture d'une eau destinée à la consommation humaine. Or, dans certaines conditions, les réseaux sont susceptibles de dégrader la qualité de l'eau distribuée. Ces dégradations peuvent résulter de causes structurelles (matériau des conduites, étanchéité, etc.) ou fonctionnelles (qualité de l'eau brute, temps de séjour dans les ouvrages et le réseau, température de l'eau, etc.). Les petits réseaux d'adduction qui ont recouru aux eaux souterraines sont donc moins sujets aux risques de dégradation de la qualité de l'eau. Les contrôles systématiques peuvent alors apparaître secondaires. En revanche, ces contrôles s'avèrent nécessaires pour les systèmes d'approvisionnement comprenant des réseaux plus étendus et/ou mobilisant de l'eau de surface.

Continuité de l'approvisionnement

La continuité des services est quant à elle mieux renseignée. Conformément aux dispositions de leur cahier des charges, plusieurs délégataires indiquent dans le rapport qu'ils transmettent chaque année à l'Autorité de Régulation le nombre de pannes ou d'incidents techniques ayant donné lieu à des interruptions de service. C'est le cas des entreprises *CDS* et *Gémeau TP*. Pour l'année 2012, l'examen de ces informations semble montrer que les interruptions ont été peu nombreuses.

Cependant, les informations recueillies sur ces interruptions de services sont trop incomplètes et insuffisamment robustes pour généraliser ce constat à l'ensemble des délégations. De plus, elles ne permettent pas de renseigner l'indicateur habituellement utilisé pour apprécier la continuité de l'approvisionnement, le « taux d'occurrence des interruptions de service ». Pour améliorer le prochain bilan annuel, il conviendra de rappeler à tous les délégataires l'importance de consigner les interruptions de services et les causes de ces interruptions.

1.2 Les opérations d'entretien et de maintenance

Les principales opérations de maintenance rapportées par les délégataires relèvent de l'action préventive : nettoyage des pompes d'exhaure, entretien des groupes électrogènes, désinfection des châteaux d'eau, etc. Les autres opérations concernent les réparations des pompes d'exhaure, le remplacement d'appareils de robinetterie (vannes, compteurs d'eau, purges, etc.), le remplacement de batteries solaires, et la réparation des fuites sur les réseaux de distributions.

Il est regrettable que ces opérations d'entretien et de maintenance ne soient pas systématiquement enregistrées par les cinq délégataires. En l'absence de reporting plus robuste, aucune analyse statistique ne peut être produite par l'Autorité de Régulation.

1.3 La production totale

Depuis 2009, le volume total d'eau produit dans l'ensemble des centres gérés par les entreprises délégataires progresse chaque année. En 2012, il a été mis en distribution dans tous les réseaux en fonctionnement en moyenne 46 500 m³ d'eau chaque mois, soit une hausse de 20% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation correspond à une production supplémentaire de 240 m³ d'eau par jour. Elle reste 30% inférieure aux prévisions établies à partir de tous les comptes d'exploitation prévisionnels.

Cet accroissement de la production d'eau entre 2011 et 2012 ne peut pas être attribué à la nouvelle délégation *Fleuve Trarza*, les unités de ce lot ayant été mises en service en fin d'année seulement. Elle provient en partie de l'augmentation de la consommation d'eau par les ménages, qui résulte de la croissance démographique et de croissance de la consommation unitaire (cf. partie ci-dessous), mais surtout des évolutions des taux de pertes d'eau sur les réseaux.

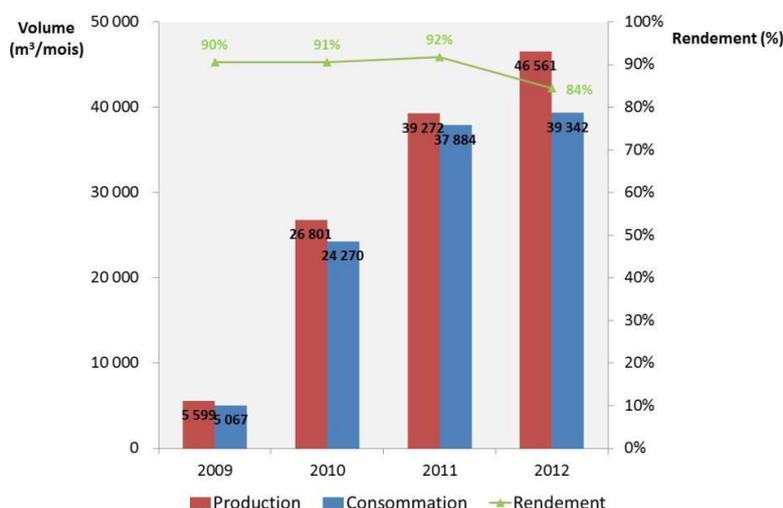


Figure 6: production, consommation et pertes

1.4 Les pertes sur réseaux

L'accroissement de la production totale d'eau ne se traduit pas mécaniquement par une augmentation de la consommation. Non seulement faut-il tenir compte des volumes d'eau utilisés pour assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages (en particulier dans le cas des stations de traitement), mais il faut également comptabiliser les volumes d'eau perdus sur les réseaux de distribution.

Le graphique n°6 ci-dessus révèle une nette dégradation du rendement global des réseaux au cours de l'année 2012. Alors qu'il s'était maintenu à un bon niveau entre 2009 et 2011 (90%), le rendement a chuté sous la barre des 85% en 2012, c'est-à-dire en dessous de la cible fixée à 89%. Bien que la précision de ces chiffres ne soit pas absolue (les compteurs de production se bloquent régulièrement), la diminution du rendement global est suffisamment importante pour refléter une détérioration de la performance technique des réseaux. Au total, plus de 85 000 m³ d'eau potable n'ont pas été facturés au cours de l'année 2012, soit en moyenne plus de 230m³ chaque jour.

Dans la mesure où ces volumes d'eau ont engendré des charges d'exploitation pour être produits et mis en distribution, la dégradation du rendement technique se traduit par un manque à gagner pour les délégataires. Pour l'année 2012, ce manque à gagner est estimé à 7 Million UM, soit 5% du

chiffre d'affaire global⁴. Pour mémoire, il s'élevait à 3 Million UM en 2011 (2,6 % du chiffre d'affaire).

Plusieurs raisons permettent d'expliquer le décrochage du rendement technique global. Premièrement, rappelons qu'il est normal que le taux de pertes augmente progressivement au fil des années du fait du vieillissement et de l'usure des réseaux. Deuxièmement, les systèmes reposant sur le traitement de l'eau de surface nécessitent des apports d'eau traitée pour entretenir les unités de potabilisation (notamment le process de rétro lavage des filtres). Ces volumes n'étant pas facturés aux usagers, ils contribuent à augmenter les taux de pertes sur le réseau. Or, entre 2011 et 2012, la station de potabilisation du lot *Aichal* a atteint un régime de fonctionnement normal, et donc utilisé plus d'eau pour le nettoyage du filtre.

Mais le facteur le plus important concerne les branchements et les linéaires des réseaux. Il y a une forte corrélation entre le nombre de branchements, l'étendue des réseaux de distribution, et la dégradation du rendement. Toutes choses égales par ailleurs, les fuites sont d'autant plus nombreuses que les réseaux sont étendus et que le nombre de raccordements progressent. Entre 2011 et 2012, les branchements ont fortement progressé (cf. paragraphe 2.3 ci-dessous) et des extensions de réseau ont eu lieu. La base de données de l'Observatoire ne permet pas encore de calculer les indices linéaires de pertes par branchement. Des développements informatiques seront effectués prochainement pour renseigner à l'avenir cet indicateur.

1.5 La gestion des groupes et des pompes

La pérennité des systèmes d'eau potable ruraux dépend fortement de l'attention apportée à l'entretien et à la maintenance des équipements électromécaniques, notamment les groupes électrogènes et les pompes d'exhaure ou de relevage. Ces éléments sont considérés comme les points les plus critiques de ce type de réseaux. Ils sont fragiles, et de leur gestion dépend les coûts d'énergie. C'est pourquoi il importe de veiller à leur bon fonctionnement.

En 2012, on observe une augmentation sensible du débit d'exploitation cumulé moyen des pompes, passant de 8,8 à 9,4 m³/h (cf. tableau n°6). Dans le même temps, la consommation horaire de carburant des groupes électrogènes a légèrement diminué (de 2,0 à 1,8 l/h). Ces deux évolutions ont contribué à améliorer le volume d'eau produit par litre de carburant consommé. Ainsi, entre 2011 et 2012, la consommation spécifique de carburant est passée de 0,22 à 0,19 l/m³.

L'amélioration du rendement du carburant tient non seulement d'un réglage plus optimal des pompes d'exhaure et d'une meilleure utilisation des groupes électrogène (maintenance et entretien plus soutenus), mais également au remplacement par certains délégataires de groupes électrogènes par des systèmes de pompage solaire (lot de délégation *Pegg 3*).

		2009	2010	2011	2012	Prévu 2012
Débit d'exploitation cumulée	m ³ /h	11,0	8,2	8,8	9,4	13,0
Consommation de carburant	l/h	2,2	2,1	2,0	1,8	2,0
Consommation spécifique de carburant	l/m ³	0,20	0,27	0,22	0,19	0,20

Tableau 6: débit d'exploitation et consommation spécifique de carburant

⁴ Le calcul du manque à gagner tient uniquement compte des charges variables, en l'occurrence essentiellement les dépenses moyennes de carburant et d'intrants.

2. Bilan commercial global

2.1 Tarifs de l'eau

Le prix acquitté par les usagers est à la fois la contrepartie du service rendu par les opérateurs et la résultante de multiples facteurs parmi lesquels : (i) les conditions géophysiques (contexte de mobilisation de la ressource en eau, répartition spatiale de l'habitat desservi, topographie du périmètre de couverture, etc.) ; (ii) les modalités de gestion (niveau de service, mode de gestion, schéma de maîtrise d'ouvrage, etc.) ; (iii) économiques et financiers (niveau de recette, assiette de facturation, taux de subvention, stratégie de financement, etc.).

La plupart de ces facteurs ont été plus ou moins explicitement pris en compte par l'Autorité de Régulation pour déterminer les tarifs. Mais jusqu'à présent, la logique tarifaire a été guidée plus par le calcul des coûts anticipés (fonctionnement, maintenance, renouvellement, etc.) que par une analyse en terme de prix (qui intègrent d'autres critères tels que la concurrence, la redistribution, le niveau de vie, etc.).

Le tableau n°7 ci-dessous affiche la liste des tarifs actuellement pratiqués dans chaque délégation. On peut remarquer que ces tarifs sont peu ou prou identiques pour chaque lot de délégation. Les différences observées sur la partie variable du tarif correspondent exclusivement à des facteurs techniques. Les tarifs les plus élevés sont appliqués dans la délégation de *Bir Moghreïn* : ces niveaux élevés s'expliquent par l'importance des charges afférentes au traitement de l'eau par osmose inverse. De même, les tarifs légèrement plus élevés qui ont cours dans les localités des lots *Aicha1* et *Fleuve Trarza* sont liés aux unités de traitement de l'eau de surface.

	Branchement domestique		Bornes fontaines
	Partie variable	Abonnement	
	UM/m3	UM/mois	UM/m3
Pegg n°1	250	550	250
Pegg n°2	250	550	250
Pegg n°3	250	550	250
Lehdada n°2	170	550	170
Lehdada n°3	250	550	250
M'bagne	250	550	225
Boghé	250	550	225
Aleg	300	550	250
Bir Moghreïn	800	0	500
Aicha n°1	350	350	350
Medbougou	250	550	250
Teychtaya	250	550	250
Fleuve Trarza	350	550	350

Tableau 7: liste des tarifs (2012)

En dépit de l'augmentation de certains coûts (le carburant par exemple), aucun tarif n'a évolué depuis la signature des contrats. Jusqu'à ce jour, l'inflation n'a pas été prise en compte. Une augmentation régulière, même faible, pourraient être envisagée afin de compenser l'augmentation réelle du gasoil, de l'huile et d'autres éléments importés. Cette hausse tarifaire ne s'appliquerait qu'aux abonnés et non aux utilisateurs des bornes fontaines.

2.2 La consommation totale d'eau potable

La satisfaction des usagers des services d'eau gérés par les entreprises délégataires est appréciée au cours des missions de suivi de l'Autorité de Régulation. Globalement, les usagers interrogés portent un jugement positif sur la qualité des services.

Après plusieurs années de fonctionnement, le prix de l'eau semble être globalement accepté. De fait, avec une moyenne de 95% le taux de recouvrement des factures déclarés par les délégataires se maintient à un très bon niveau depuis 2009. La capacité des opérateurs à faire en sorte que les utilisateurs des services (abonnés et usagers des bornes fontaines) s'acquittent de leurs factures d'eau est très bonne.

Même si la satisfaction des usagers ne peut être corrélée aux volumes d'eau qu'ils consomment, il est intéressant de remarquer que la consommation moyenne d'eau par habitant augmente constamment : alors que la population effectivement desservie par les délégataires est demeurée quasiment stable entre 2011 et 2012⁵ (1% de croissance démographique), le volume total d'eau consommée a continué sa progression au cours de la même période à un taux de 4%.

Autrement dit, la consommation unitaire des habitants poursuit sa croissance en 2012 pour atteindre 12,1 L/jour/habitant. L'augmentation de la consommation unitaire entre 2011 et 2012 est cependant inférieure à ce qui avait été enregistré entre 2010 et 2011. Par ailleurs, elle reste nettement inférieure aux prévisions des comptes d'exploitation (17l/jour/habitant).

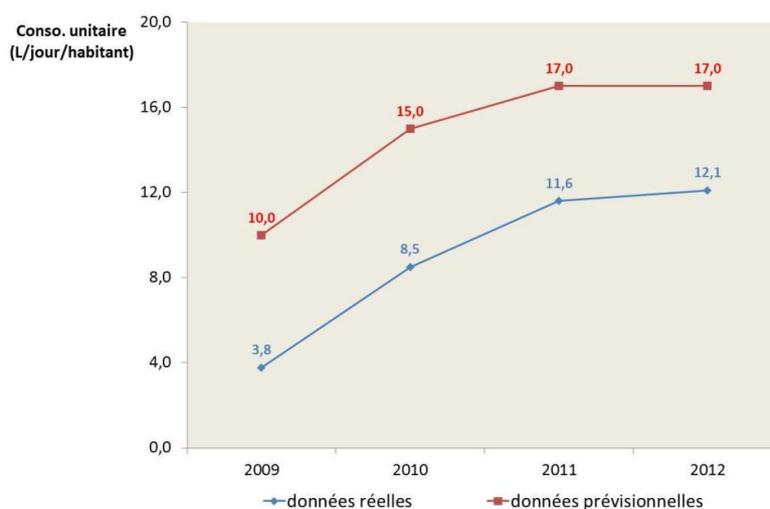


Figure 7: évolution des consommations unitaires réelles et prévues

2.3 Couverture et abonnés

Comme représenté sur le graphique n°8 ci-dessous, le nombre de branchements domestiques a continué de progresser selon un rythme soutenu entre 2011 et 2012. Cette croissance s'observe alors même que le nombre de délégations et de centres couverts restaient identiques.

⁵ Les usagers du lot *Fleuve Trarza* n'ont consommé à utiliser les services d'eau qu'en 2013. La différence de populations concernées par les délégations entre 2011 et 2012 tient uniquement à la croissance démographique.

A la fin de l'année 2012, on pouvait comptabiliser dans les fichiers clients des entreprises délégataires 3 133 branchements, soit une hausse de 34% par rapport à l'année 2011. Bien qu'importante, cette croissance reste néanmoins inférieure aux projections, sans doute trop ambitieuses, qui ont été établies lors des études de faisabilités : 6000 branchements étaient prévus en 2012.

Le nombre de branchements domestiques ne doit pas être confondu avec le nombre de ménages ayant recours à cette modalité de desserte. Dans le contexte des bourgs ruraux mauritaniens, un branchement domestique n'équivaut pas à un ménage-abonné. Dans la pratique, les branchements domestiques sont partagés par plusieurs ménages issus d'une même famille ou vivants dans une même zone de voisinage.

Sans réaliser d'enquête de terrain, il s'avère difficile de déterminer avec exactitude le nombre moyen de ménages utilisant un branchement, d'autant plus que la situation diffère d'un site à l'autre et qu'elle évolue avec le temps. De manière très approximative, nous avons fait l'hypothèse qu'un branchement domestique était utilisé en moyenne par deux ménages dans tous les centres sous DSP. Avec cette convention, le taux de ménages-abonnés sur l'ensemble des sites concernés par les DSP atteint 44% en 2012.

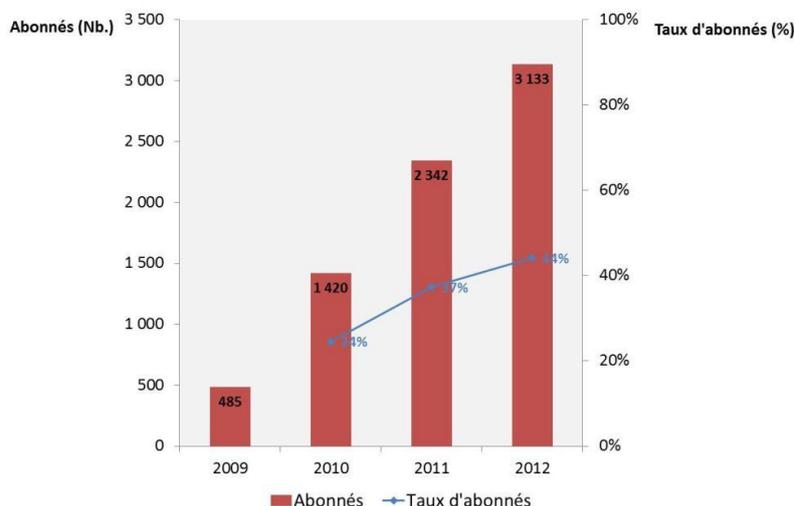


Figure 8: évolution du nombre et du taux d'abonnés aux réseaux

La double évolution décrite ci-dessus pour la période 2011-2012, à savoir une croissance modérée de la consommation totale d'eau d'un côté, et une augmentation forte du nombre de ménages abonnés de l'autre, a eu pour effet de diminuer la consommation moyenne aux branchements. Le tableau ci-dessous montre que pour la première fois en 2012, la courbe de la consommation moyenne aux branchements domestiques s'infléchit légèrement.

		2009	2010	2011	2012
Consommation aux branchements	m3/BP/mois	7,3	11,0	12,2	10,8

Tableau 8: consommation spécifique aux branchements domestiques

3. Bilan financier global

3.1 Chiffre d'affaire cumulé

Les comptes de résultats détaillés de chaque délégation figurent en annexe 5. Les produits d'exploitation des entreprises délégataires, c'est-à-dire le chiffre d'affaire, est constitué : (i) des ventes d'eau aux bornes fontaines et aux branchements domestiques (y compris les abonnements), et (ii) des revenus liés aux raccordements des ménages.

Depuis 2009, le chiffre d'affaire cumulé des délégations est en constante augmentation (cf. figure n°9 ci-dessous). En 2012, il a atteint plus de 140 million d'UM, soit une hausse de 13% par rapport à l'année précédente. Les tarifs n'ayant pas évolué entre 2011 et 2012, cette progression tient exclusivement à l'accroissement des volumes d'eau facturés aux ménages et à la marge perçue par les délégataires sur les raccordements aux réseaux. La comparaison entre le taux de croissance de la consommation d'eau totale enregistré au cours de la période 2011-2012 (4% - cf. partie IV.2.3) et la progression du chiffre d'affaire cumulé (13%) indique que les marges prélevées par les délégataires sur les frais de raccordement aux réseaux ne sont pas négligeables et qu'elles ont eu tendance à augmenter.

Qui plus est, il est intéressant de constater que la part du chiffre d'affaire générée par les ventes d'eau aux clients-abonnés s'accroît lui aussi à rythme régulier depuis 2010. Comme indiqué sur le graphique n°9, près de 83% des produits d'exploitation sont actuellement issus des ventes d'eau aux branchements domestiques, contre 79% l'année précédente. Sur l'ensemble de l'année 2012, chaque branchement domestique a contribué en moyenne à produire 37 600 UM

Ainsi, l'accroissement des branchements provoque deux effets contradictoires : d'un côté il contribue à l'augmentation des pertes techniques, qui elles-mêmes se traduisent par un manque à gagner, et de l'autre il favorise la progression des ventes d'eau. Néanmoins, le bilan global en termes de chiffre d'affaire reste positif : pour l'année 2012, le manque à gagner de 7 Million d'UM lié aux pertes d'eau doit être comparé aux 13 Million d'UM de produits d'exploitation supplémentaires générés par les nouveaux ménages-abonnés.

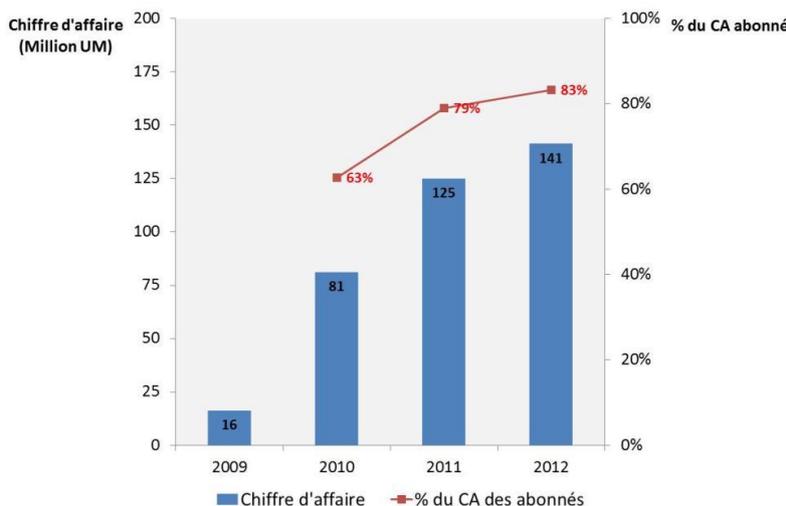


Figure 9: évolution du chiffre d'affaire cumulé

3.2 Charges d'exploitation cumulées

L'analyse du compte de résultat global montre une progression des charges d'exploitation en 2012 en valeur absolue mais une stagnation de celles-ci en valeur relative. Sur l'ensemble des délégations, le montant cumulé des charges d'exploitation⁶ est passé de 95 Million d'UM en 2011 à 107 Million d'UM en 2012. Mais, rapportées au chiffre d'affaire cumulé, ces charges sont restées remarquablement stables au cours des trois derniers exercices. Comme on peut l'observer sur le graphique ci-dessous, ces charges représentent trois-quarts du chiffre d'affaire total depuis 2010.

Au regard du volume total d'eau produit, les charges d'exploitation ont même diminué de 5% en 2012 pour atteindre 191 UM/m³. Remarquons ici que la différence de tendances observée entre ces deux modalités de calcul (en % de CA d'un côté et en UM/m³ produit de l'autre) s'explique par la détérioration du rendement global des réseaux en 2012.

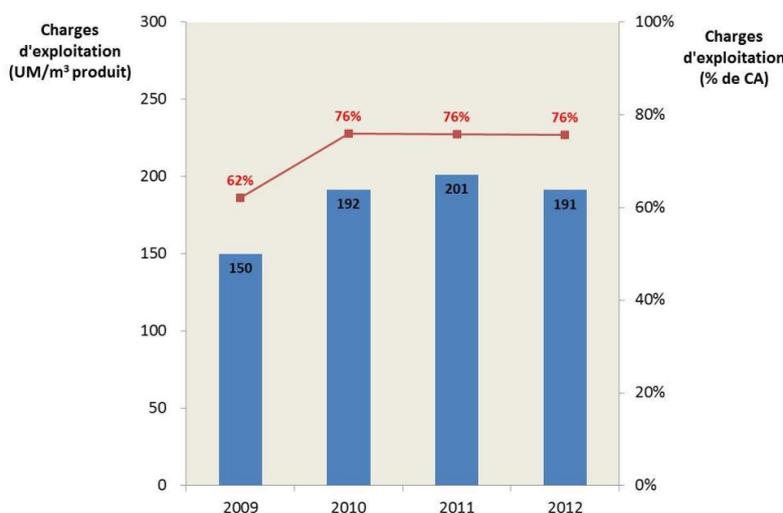


Figure 10: évolution des charges d'exploitation

La graphique n°11 ci-dessous représente la répartition des charges d'exploitation cumulée pour l'année 2012. Deux postes de dépenses se distinguent nettement par leurs poids relatifs dans la structure des coûts d'exploitation. Les charges d'énergie (carburant et électricité) et les charges de personnel représentent en moyenne sur l'ensemble des délégations plus de trois quarts des coûts d'exploitation. Les frais administratifs ou assimilés (les frais de gestion, les frais de déplacement et le défraiement des communes et des AUE) s'élèvent à 16%, tandis que les dépenses enregistrées au titre de l'entretien des ouvrages, de la maintenance préventive et de l'achat d'intrants ne comptent que pour 9% des charges.

⁶ En intégrant dans le calcul les impôts sur les sociétés, le total des charges payables s'élèvent à 110 Million UM, soit 78% du CA.

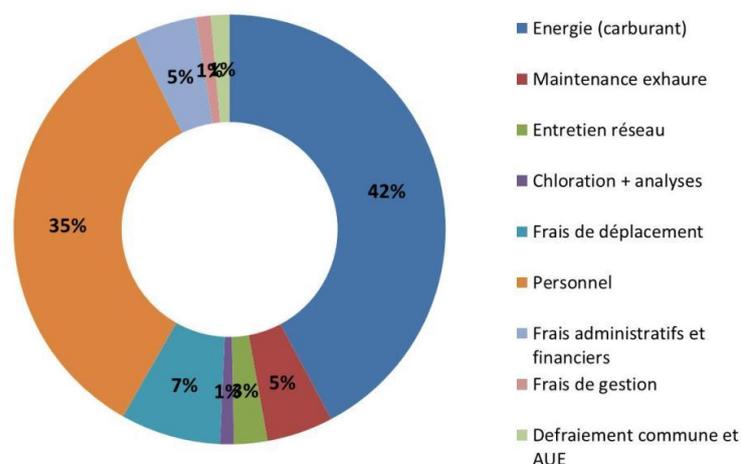


Figure 11: structures des coûts d'exploitation (année 2012)

Compte tenu de leur importance dans la structure des coûts d'exploitation, il convient de s'intéresser à l'évolution des charges d'énergie et de personnel au fil des années. Pour nous affranchir de l'effet 'accroissement de la production', et permettre ainsi des comparaisons interannuelles, nous avons calculé pour les quatre années de référence les dépenses moyennes d'énergie et de personnel par m³ d'eau produit. Les résultats sont représentés sur le graphique ci-dessous.

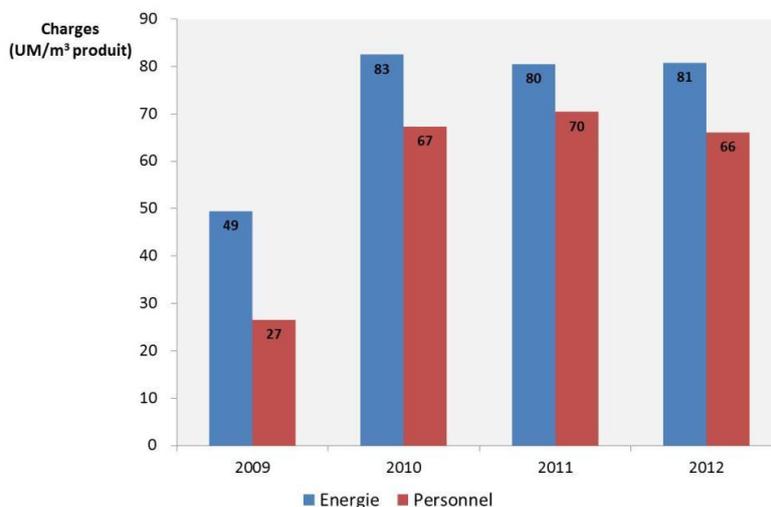


Figure 12: évolution des charges d'énergie et de personnel (par m³ produit)

En dépit de l'augmentation continue du coût du carburant depuis 2010, on observe une certaine stabilité des charges d'énergie par m³ d'eau produit. Il en va de même pour les dépenses de personnel qui ont même légèrement diminué en valeur relative entre 2011 et 2012. Cependant, rappelons que l'année 2012 est marquée par une dégradation du rendement des réseaux. Dès lors, la stabilité relative des charges d'énergie et de personnel observée cette année doit être nuancée. Rapportées aux volumes facturés, et non plus aux volumes d'eau produits, les dépenses d'énergie ont augmenté de 9% entre 2011 et 2012 et les dépenses de personnel de 2%.

En résumé, si les efforts consacrés par les délégataires pour réduire les gaspillages d'énergie et accroître la productivité de leur personnel sont manifestes, ils ne suffisent plus à enrayer l'importante progression du coût du carburant. En revanche, les charges de personnel semblent être globalement mieux maîtrisées.

		2009	2010	2011	2012
Variation des charges d'énergie (rapportées aux volumes facturés)	%	Na	67%	-4%	9%
Variation des charges de personnel (rapportées aux volumes facturés)	%	Na	153%	3%	2%

Tableau 9: variation des charges d'énergie et de personnel (rapportées aux volumes consommés)

3.3 Résultats financiers

Marges brutes

En matière de résultats financiers, l'analyse des excédents bruts d'exploitation (EBE) et des capacités d'autofinancement (CAF) montre que le petit équilibre financier des délégations est globalement atteint depuis la première année de mise en service. En tenant compte de l'exonération des charges pour les missions de CMSP et l'abandon des redevances destinées à l'AR, les revenus générés par l'activité des délégataires leur permettent de faire face aux dépenses d'exploitation. En 2012, l'EBE cumulé s'élève à presque 35 Million d'UM et la CAF cumulée à plus de 30 Million d'UM (cf. graphique n°13 ci-dessous).

Qui plus est, on peut remarquer que les taux globaux de marge brute d'exploitation et de capacité d'autofinancement décrivent une courbe très légèrement ascendante depuis 2010. Après avoir connus une chute importante entre 2009 et 2010, ces ratios, calculés en % du chiffre d'affaire, atteignent respectivement 24,4% et 22,0% du chiffre d'affaire global en 2012. En résumé, l'examen de ces indicateurs démontre que l'activité des délégataires est modérément profitable.

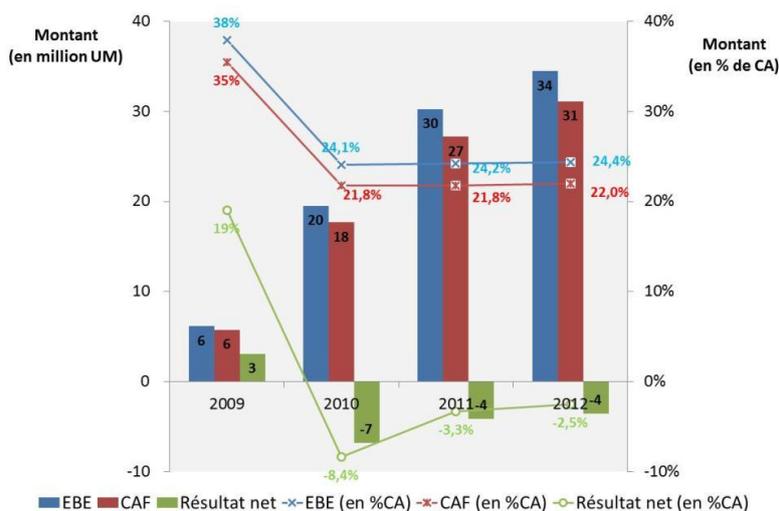


Figure 13: évolution des marges et des résultats financiers

Résultats nets

Toutefois, le résultat net global est négatif depuis 2010. Ce résultat est calculé en retranchant de l'excédent brut d'exploitation les impôts IMF sur les sociétés et les dotations (i) aux amortissements des équipements fonctionnels (groupe électrogène et système de pompage), (ii) aux provisions pour les extensions du réseau, et enfin (iii) aux provisions pour maintenance lourde. Sur les quatre exercices de référence, le montant cumulé des provisions non couvertes totalisent -15 million d'UM⁷. Bien qu'on observe une légère amélioration de la situation financière ces deux dernières années, l'activité des délégataires demeure globalement déficitaire (-2,5% en %CA pour le dernier exercice).

Quelques réserves doivent être signalées concernant le calcul du résultat net. Bien que les montants de dotations enregistrés dans les comptes de résultats des délégataires soient systématiquement vérifiés par l'Autorité de Régulation, leurs calculs ne sont pas encore complètement stabilisés. Les conventions sur le type de provisions, le système d'amortissement et leurs modalités de calcul devraient être clairement définies (ou rappelées). A ce jour, il s'avère difficile d'affirmer que les montants enregistrés traduisent correctement la politique nationale selon laquelle seuls les équipements fonctionnels doivent être amortis, et seules la maintenance lourde et les extensions de réseaux de distribution doivent être provisionnées.

Cependant, sans remettre en questions les conventions utilisées pour calculer les dotations aux amortissements et aux provisions, il est intéressant de calculer les montants cumulés rapportés à ce jour. Ce faisant, on peut observer que près de 85% des dotations sont effectivement « recouvrables » en 2012, soit un montant total cumulé de 78,7 Million UM (à comparer à un montant total théorique de 93,2 Million UM). Cette observation permet de nuancer les résultats nets déficitaires.

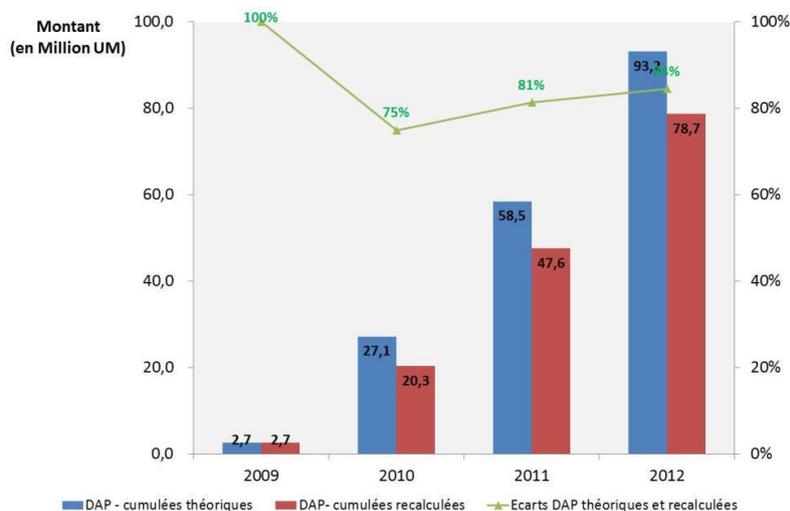


Figure 14: évolutions des dotations cumulées aux provisions (théoriques et réelles)

⁷ Dans le détail, nous avons : -7 Millions en 2010, -4 Millions en 2011 et -4 Millions en 2012.

3.4 Compte FRERE

Le nouveau code de l'eau prévoit la mise en place de fonds Frere pour héberger les dotations aux amortissements et provisions rappelées ci-dessus. En l'absence d'arrêté ministériel, ces fonds n'ont pas encore d'existence juridique. Toutefois, l'Autorité de Régulation veille chaque année à ce que les délégataires enregistrent dans leur comptabilité les entrées et les sorties des flux Frere (cf. annexe n°5). Ces flux sont représentés dans le tableau n°10 ci-dessous en valeurs cumulées, c'est-à-dire en faisant la somme des flux de tous les fonds Frere.

En 2012, le montant des soldes cumulés de tous les fonds FRERE tels qu'enregistrés par les délégataires et validés par l'Autorité de Régulation s'élève à 33,2 Million UM. Il faut remarquer que ce montant est théorique dans la mesure où il ne tient pas compte des pertes cumulées au cours des 4 dernières années (cf. discussion ci-dessus). En retranchant des 33,2 Million UM ces pertes cumulées, le nouveau solde 'réel' atteint 21,8 Million UM soit 66% du montant théorique.

		2009	2010	2011	2012
Crédit	million UM	1,7	18,7	29,9	37,9
Débit	million UM	0,0	5,1	26,1	23,8
Solde	million UM	1,7	13,6	3,8	14,1
Solde cumulé	million UM	1,7	15,3	19,1	33,2

Tableau 10: flux cumulés des fonds FRERE

3.5 Investissements réalisés

En 2012, plusieurs opérations d'investissement ont été réalisées dans les délégations. Certains délégataires ont eu recours à une partie des provisions qui étaient enregistrées sur leurs fonds FRERE (pour un montant de 23,8 Million UM), tandis que d'autres ont apportés des fonds propres, pour un montant estimé à 19 Million UM. Les données de l'Observatoire de l'AR ne permettent pas à ce jour de proposer une analyse détaillée de l'utilisation des fonds Frere.

V. ANALYSE COMPARATIVE DES PERFORMANCES

Les politiques de régulation des services d'eau se fixent en général pour objectif de promouvoir les performances des opérateurs et les bonnes pratiques (Benchmarking). Ce système repose sur le suivi de quelques indicateurs et leur comparaison entre chaque service. En créant les conditions d'une émulation entre les opérateurs, ces analyses comparatives peuvent inciter à la performance. En 2012, six indicateurs (de résultats et de moyens) ont été retenus pour comparer les performances respectives de chaque délégation dans les domaines techniques, commerciaux et financiers.

1. Performances techniques

En l'absence de données robustes sur la qualité des eaux distribuées et sur la continuité des services, les performances techniques de chaque DSP ont été appréciées à partir des 2 indicateurs suivants : (i) pertes réseaux et (ii) gestion des groupes et des pompes. A l'avenir, il conviendra d'étoffer cette analyse par le développement d'instruments de suivi de la qualité de l'eau et de la continuité de l'approvisionnement.

1.1 Pertes sur réseaux

L'observation des valeurs prises par l'indicateur de rendement technique en 2011 et 2012 montre une détérioration importante des performances pour la moitié des lots de délégations : *Pegg3*, *Aichal*, *Bir Moghreïn*, *Pegg2*, *Boghé* et *Teychtaya*. Trois délégations parviennent à maintenir leur taux de pertes au même niveau qu'en 2011, *Aleg*, *Lehdada2* et *Lehdada3*, tandis que le lot de *M'Bagne* connaît une légère amélioration de sa performance (+1%). Les baisses les plus remarquables sont observées sur les lots du *Pegg3* (-17%), *Bir Moghreïn* (-13%) et *Aichal* (-10%).

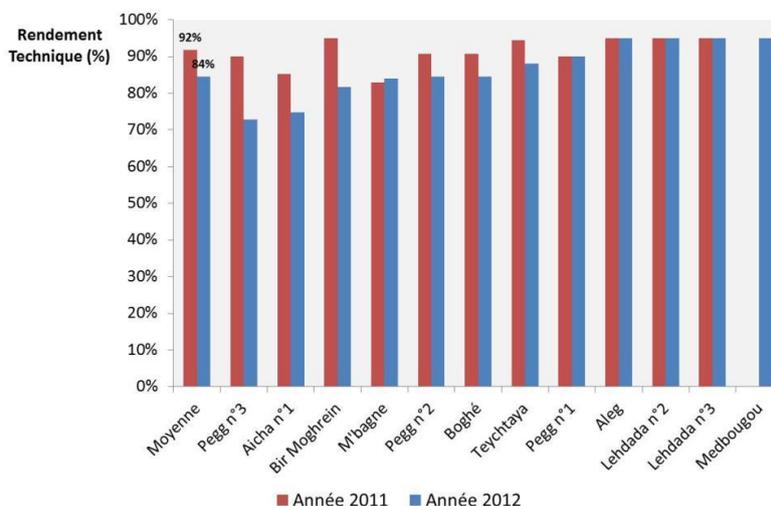


Figure 15: comparaison des rendements techniques (années 2011 et 2012)

Il est à noter que l'indicateur de rendement utilisé ici ne permet pas de s'affranchir des différences de tailles de réseaux de distribution entre les délégations ni des variations en termes de branchements domestiques. C'est pourquoi à l'avenir il faudra approfondir ces analyses comparatives en faisant appel à des indicateurs plus précis tels que l'indice linéaire des pertes par branchement.

1.2 La gestion des groupes et des pompes

La performance technique des délégations a également été appréciée à l'aide de l'indicateur de consommation spécifique de carburant. Celui-ci reflète la bonne utilisation du gasoil et le bon fonctionnement des groupes électrogène et des pompes. Etant connectés au réseau électrique, les délégations de *Bir Moghreïn* et de *Teychtaya* ne sont pas concernées par cette analyse.

La plupart des délégations ont diminué leur consommation spécifique de carburant entre 2011 et 2012. La progression la plus importante est enregistrée sur le lot d'*Aleg* où la consommation a chuté de près 50% sur la période écoulée. Cependant, les marges de progression dans les deux localités de ce lot demeurent importantes. Malgré cette performance, le lot de délégation *Aleg* figure toujours à la dernière place de ce classement. Les efforts sont donc à poursuivre pour mieux maîtriser l'utilisation du carburant dans les localités de ce lot.

De plus, trois délégations ont vu leur ratio se détériorer par rapport à l'année 2011: *Boghé* (+20%), *Aichal* (+8%) et *Lehdada2* (+2%). Si la détérioration du taux de *Lehdada2* est marginale, celles de *Boghé* et de *Aichal* sont beaucoup plus significatives et ont probablement impacté les résultats financiers.

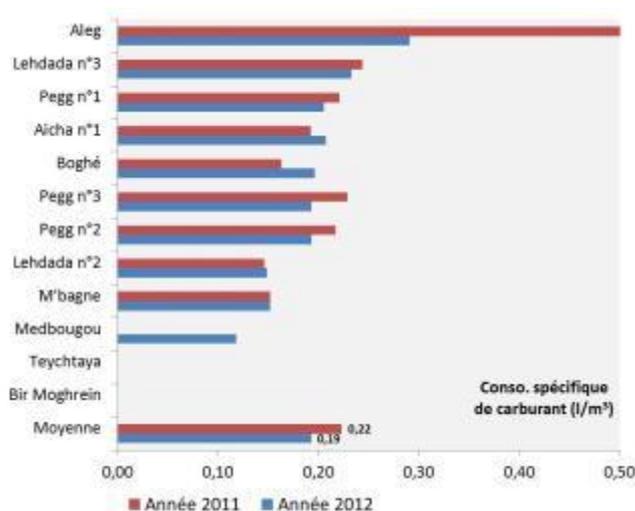


Figure 16: comparaison des consommations spécifiques de carburant (années 2011 et 2012)

2. Performances commerciales

Les taux de recouvrement des factures enregistrées dans chaque délégation sont très bons d'une année sur l'autre (supérieurs à 95%). En l'absence de différences notables entre les délégations, cet indicateur n'est pas pertinent cette année pour comparer leurs performances commerciales. Nous nous sommes donc intéressés au taux de ménages-abonnés aux réseaux (figure n°16) et à la croissance annuelle du nombre d'abonnés (figure n°17). La délégation de *Bir Moghreïn* doit être exclue de cette analyse puisqu'aucun branchement domestique n'est prévu dans cette localité.

En 2012, les meilleurs taux de ménages-abonnés concernent les délégations de *Medbougou* (87%), *Teychtaya* (72%), *Aichal* (68%) et *Aleg* (68%). Dans les centres de ces délégations, plus de 2/3 des ménages ont recours à des branchements domestiques. Les taux de couvertures les plus faibles sont rencontrés dans les sites de *Boghé* (23%), du *Pegg3* (21%), de *M'Bagne* (36%) et de *Lehdada3* (36%), où une large fraction des ménages s'approvisionne aux bornes fontaines.

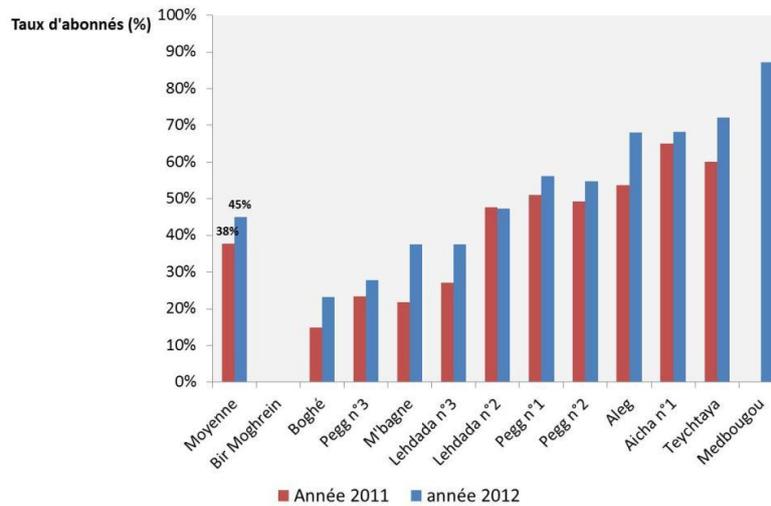


Figure 17: comparaison des taux d'abonnés (années 2011 et 2012)

Nous rappelons que l'indicateur « taux de ménage-abonnés » est calculé à partir de données démographiques, plus précisément le nombre d'habitants vivant dans chaque centre. Or, ces données étant très approximatives, il est difficile de tirer des conclusions définitives à partir du seul calcul de cet indicateur. Aussi, il nous a semblé préférable d'observer également les évolutions du nombre d'abonnés d'une année sur l'autre.

Ce faisant, nous remarquons qu'entre 2011 et 2012 les taux de croissance les plus importants sont observés pour les délégations de *M'Bagne*, *Boghé* et *Lehdada3*, trois délégations qui comptent parmi celles ayant le nombre d'abonnés le plus faible en 2012. Ces délégations ont donc connu une forte progression de leur nombre d'abonnés sur l'année écoulé, mais elles rassemblent des sites qui ont le plus grand nombre d'utilisateurs de bornes fontaines. Leurs marges de progression sont encore importantes.

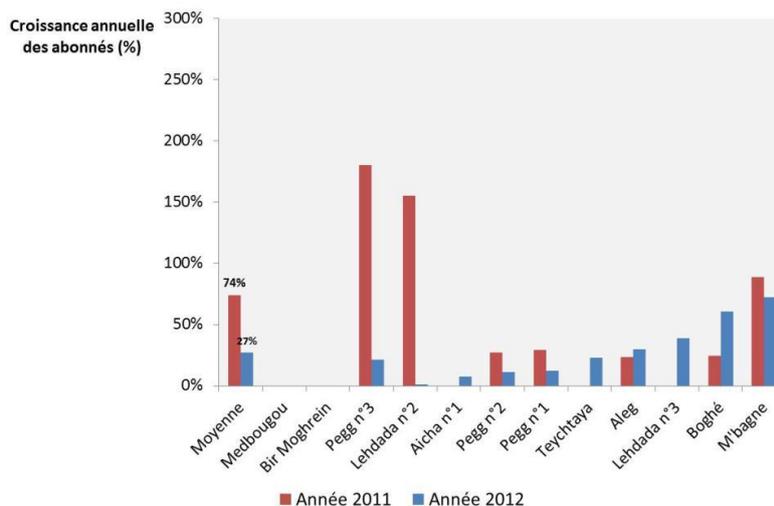


Figure 18: comparaison des taux de croissance des abonnés (années 2011 et 2012)

3. Performances financières

3.1 Chiffre d'affaire

En première analyse, les performances financières des délégations peuvent être évaluées par l'intermédiaire du taux d'évolution du chiffre d'affaire. Le graphique ci-dessous représente l'évolution des chiffres d'affaire des délégations entre 2011 et 2012.

Cinq délégations ont vu leur chiffre d'affaire diminuer au cours de cette période, dont deux délégations dans des proportions très significatives : *Lehdada3* (-16%), *Bir Moghreïn* (-16%), *Pegg1* (-2%), *Lehdada2* (-2%) et *Pegg2* (-1%). Les tarifs n'ayant pas été revus entre 2011 et 2012, cette baisse du chiffre d'affaire ne peut résulter que d'une baisse de la consommation des ménages. La diminution observée pour le lot de *Lehdada3* est d'autant plus surprenante que le nombre de ménages abonnés a cru entre 2011 et 2012. Les sites de ce lot ainsi que ceux de *Bir Moghreïn* devront être surveillés de près dans les prochains mois.

En revanche, trois délégations se distinguent par des taux de progressions très importants : *M'Bagne* (52%), *Aleg* (43%) et *Pegg3* (29%). Ceci n'est pas sans lien avec l'évolution du nombre de branchements dans les localités concernées par ces délégations. Les trois dernières délégations *Boghé*, *Aicha1* et *Teychtaya* ont également vu leur chiffre d'affaire s'accroître mais dans des proportions moins fortes.

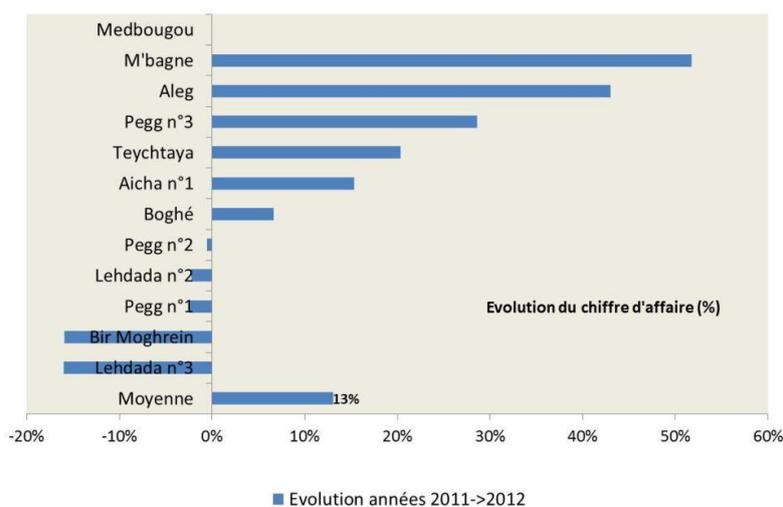


Figure 19: comparaison des taux de croissance du CA (année 2012)

3.2 Capacité d'autofinancement (CAF)

Pour comparer les situations financières de chaque délégation, nous avons opté pour l'indicateur CAF rapportée aux volumes d'eau produit. En première approximation, cet indicateur traduit la profitabilité des services. Il correspond aux bénéfices générés par les délégataires pour chaque m³ d'eau potable produit (sans tenir compte des dotations aux amortissements et aux provisions).

Entre 2011 et 2012, quatre délégations ont enregistré une dégradation de leur CAF : *Lehdada3* (-122%, avec une CAF négative en 2012), *Boghé* (-36%), *Lehdada2* (-9%) et *Pegg2* (-27%).

A l'inverse, deux délégations se démarquent par leur niveau très élevé de CAF en 2012 : *Medboujou* avec 151 UM/m³ et *Pegg1* avec 114 UM/m³ correspondant à une augmentation de 41% par

rapport à 2011. Les performances atteintes par les délégataires des lots *Medbougou* et *Pegg* doivent être saluées.

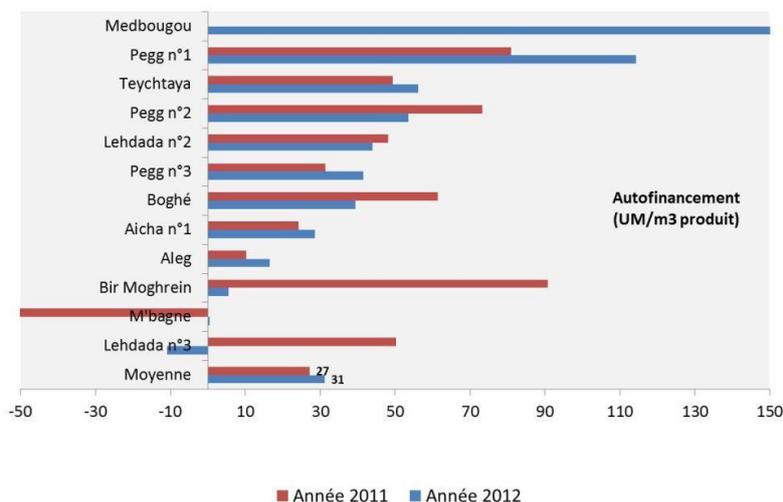


Figure 20: comparaison des CAF (années 2011 et 2012)

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les 13 délégations qui ont fait l'objet de ce bilan annuel sont dans l'ensemble, et toutes choses égales par ailleurs, bien gérées. Cela signifie principalement le respect des règles de gestion, à savoir : (i) la fourniture des services en continu (peu d'interruption enregistrée), (ii) le respect de la tarification, (iii) le recouvrement des factures des abonnés et des fontainiers, (iv) l'entretien courant des équipements et la réparation des pannes, (v) l'inscription des dotations aux amortissements et aux provisions, etc.

Si la plupart des réseaux sont récents, certains ont désormais 4 ans d'existence. Les besoins en maintenance vont donc s'accroître, et des mesures devront être prises pour améliorer les performances techniques. Il faudra ainsi prêter plus d'attention aux compteurs de tête et faire des efforts supplémentaires pour limiter les pertes sur les réseaux.

Sur le plan commercial, des mesures doivent être prises pour accroître le nombre d'abonnés et mieux répondre à leur demande d'information. Le développement d'outils modernes de gestion comptable et commerciale (LAG) va dans ce sens. Il faudra poursuivre l'accompagnement des délégataires dans l'utilisation de ce logiciel et dans le développement de stratégie de communication.

La situation financière des délégations est mitigée. Le petit équilibre est globalement atteint et des renouvellements d'équipements fonctionnels ont déjà eu lieu en activant les fonds Frère. Les délégataires s'efforcent de maîtriser tant bien que mal les charges d'énergie, ceci malgré l'augmentation continue des coûts de carburant et le maintien des tarifs d'eau aux niveaux définis à la signature des contrats. On peut d'ailleurs observer que les taux de marge brute d'exploitation repartent légèrement à la hausse. Du reste, il est intéressant de noter qu'aucune subvention publique n'a été versée depuis la mise en service des délégations en 2009.

Toutefois, les résultats nets sont négatifs et des mesures restent à prendre allant dans le sens d'une plus grande responsabilisation des délégataires, notamment par la prise en charge financière d'une partie des équipements électromécaniques et la création des compte individualisés pour les fonds Frere. Avant de songer à augmenter les tarifs, l'amélioration des résultats des délégations passera par une maîtrise renforcée des coûts d'énergie et de personnel, par la diminution des gaspillages (réduction des pertes), et par des efforts accrus de promotion de leur service auprès des usagers.

En matière de reporting, les efforts consacrés par les délégataires sont très inégaux. Certains délégataires produisent des rapports très précis en respectant les consignes et les formulaires de l'Autorité de Régulation. D'autres, en revanche, ne communiquent pas toutes les données d'exploitation demandées ni les comptes de résultats selon les grilles établies par l'AR. Ceci altère fortement la qualité des analyses produites par l'Autorité, et la compréhension des difficultés rencontrées par ces délégataires. A l'avenir, le respect des règles de reporting sera apprécié comme un élément de performance des services.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des figures

Figure 1: localisation des DSP	12
Figure 2: évolutions des DSP et de la population desservie.....	13
Figure 3: répartition du marché des DSP (en % de CA)	15
Figure 4: évolution de la valeur cumulée du patrimoine	16
Figure 5: répartition du patrimoine par fonctions	17
Figure 6: production, consommation et pertes	19
Figure 7: évolution des consommations unitaires réelles et prévues	22
Figure 8: évolution du nombre et du taux d'abonnés aux réseaux	23
Figure 9: évolution du chiffre d'affaire cumulé.....	24
Figure 10: évolution des charges d'exploitation.....	25
Figure 11: structures des coûts d'exploitation (année 2012)	26
Figure 12: évolution des charges d'énergie et de personnel (par m ³ produit).....	26
Figure 13: évolution des marges et des résultats financiers	27
Figure 14: évolutions des dotations aux provisions (théoriques et réelles).....	28
Figure 15: comparaison des rendements techniques (années 2011 et 2012).....	30
Figure 16: comparaison des consommations spécifiques de carburant (années 2011 et 2012).....	31
Figure 17: comparaison des taux d'abonnés (années 2011 et 2012).....	32
Figure 18: comparaison des taux de croissance des abonnés (années 2011 et 2012).....	32
Figure 19: comparaison des taux de croissance du CA (année 2012).....	33
Figure 20: comparaison des CAF (années 2011 et 2012)	34

Liste des tableaux

Tableau 1: récapitulatif des missions de suivi réalisées par l'AR en 2012	11
Tableau 2: évolution des délégations	13
Tableau 3: informations générales sur le lot de délégation 'Fleuve Trarza'	14
Tableau 4: informations sur les entreprises délégataires	14
Tableau 5: répartition de la maîtrise des DSP	15
Tableau 6: débit d'exploitation et consommation spécifique de carburant.....	20
Tableau 7: liste des tarifs (2012)	21
Tableau 8: consommation spécifique aux branchements domestiques	23
Tableau 9: variation des charges d'énergie et de personnel (rapportées aux volumes consommés).....	27
Tableau 10: flux cumulés des fonds FRERE.....	29

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : termes de référence de la mission

Annexe 2 : standards de durées de vie technique

Annexe 3 : informations générales par délégations

Annexe 4 : définitions des indicateurs de performance

Annexe 5 : comptes de résultats par délégations

Annexe 6 : indicateurs de performance par délégations

Annexe 1 : termes de référence de la mission

Mission d'appui à l'Autorité de régulation - Projet Aicha en Mauritanie

Termes de référence

CONTEXTE DE LA MISSION

Rôle de l'Autorité de Régulation

Bien qu'elle ait reçu un mandat dans le secteur de l'eau dès 2001, l'Autorité de Régulation (AR) a vu ses prérogatives nettement renforcées en 2005 suite à l'adoption du nouveau code de l'eau. Actuellement, l'AR est responsable des procédures de délégation des services d'eau potable⁸, de l'organisation de la passation des marchés de délégation et de la détermination des tarifs de l'eau. En tant qu'instance de régulation, elle est également chargée du suivi du respect des cahiers des charges et de **l'analyse des performances des délégataires (en particulier pour les questions commerciales et financières)**.

Les services d'eau potable mis en DSP

Depuis 2008, plusieurs délégations de service public ont été établies sous la supervision de l'AR dans le cadre des programmes PEGG, PIR Brakna, Aicha Pilote, AECID, etc. On compte aujourd'hui plus de 60 réseaux d'eau dont la gestion a été déléguée à des entrepreneurs mauritaniens. Répartis dans 8 régions, ces 60 centres sont regroupés en plusieurs lots lesquels sont partagés entre 6 délégataires. Ces six entrepreneurs délégataires ont été sélectionnés par voie d'appel d'offres et certaines détiennent plusieurs contrats de délégation.

La collaboration Gret-AR

Le Gret et l'AR ont débuté leur collaboration en 2007 dans le cadre du projet Pir Brakna. Dans un premier temps, cette collaboration s'est traduite par la mise en délégation de plusieurs réseaux d'eau situés dans trois communes : Bogué, Aleg, M'Bagne. Elle a ensuite débouché sur l'introduction d'une innovation en matière de délégation avec le financement privé des équipements électromécaniques (délégation de Breun- projet Aicha Pilote). Enfin, les échanges entre l'AR et le Gret ont conduit au développement des deux outils visant à améliorer la performance des délégations et son suivi : le logiciel *Lag* d'aide à la gestion des délégataires et le logiciel *Side* de suivi des délégations.

⁸ Cela comprend en particulier l'information au maître d'ouvrage, l'élaboration du règlement de contractualisation, la préparation du cahier des charges, etc.

Depuis mai 2011, une deuxième phase du projet Aicha a été engagé avec les financements de l'UE, de l'Agence de Promotion pour l'Accès Universel aux Services (Apaus) et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). Le déroulement de ce projet est programmé sur une période de 42 mois, avec une fin prévue en 2014. La mise en œuvre de ce projet est assurée par le Gret en partenariat avec l'association Tenmiya. 5 communes des provinces du Brakna et du Trarza sont concernées : Dar El Barka, Rosso, Keur Macène, N'Diago, Tekane. La liste des localités ciblées est connue et elle sera bientôt communiquée à l'AR.

En s'appuyant sur cette nouvelle phase de projet, le Gret et l'AR souhaitent poursuivre leur collaboration autour des deux objectifs suivants :

- (i) **Faciliter la mise en délégation des réseaux d'eau du projet Aicha**
- (ii) **Renforcer l'AR dans l'exercice de ses responsabilités de régulateur**

OBJECTIF DE LA MISSION

La mission décrite dans les présents termes de référence s'inscrit dans le second objectif. Il s'agit en effet **d'assister l'AR dans la réalisation de ses rapports techniques annuels** dans l'optique de standardiser ce travail.

Constats

Chaque année, l'Autorité de Régulation doit produire un rapport d'analyse de la performance des délégataires en s'appuyant sur les données collectées tout au long de l'année. Ces rapports ont pour vocations de comparer les résultats atteints par chaque délégataire et de suggérer des pistes d'amélioration.

Actuellement, les analyses publiées dans le rapport annuel de l'AR ne sont pas standardisées. Compte tenu du nombre croissant de délégation, il semblerait pertinent de mettre au point au canevas standard pour établir ce rapport.

Objectif de la mission

La mission vise à assister l'AR dans l'élaboration de son rapport technique annuel en mettant au point des procédures et des outils standardisés d'analyse des données et de reporting des résultats.

Activités proposées

1^{ère} étape : définition des besoins de l'AR

La première étape de la prestation consistera à établir un rapide diagnostic de la situation actuelle. Il s'agira notamment d'identifier les principales difficultés rencontrées par l'AR dans l'élaboration de son rapport technique annuel. Pour cela, le consultant procédera de la manière suivante :

- ➔ Formulation des objectifs poursuivis par l'AR et identification du ou des public(s) destinataire(s) de son rapport technique annuel ;
- ➔ Revue des rapports techniques annuels élaborés précédemment ;

- Formulation des grandes questions évaluatives auxquelles le rapport technique annuel doit répondre ;
- Analyse des difficultés rencontrées par l'AR dans la phase d'élaboration du rapport technique annuel.

Ces activités seront réalisées avant la venue du consultant à Nouakchott. Elles nécessiteront l'envoi par l'AR de tous les rapports techniques qu'elle a élaborés à ce jour, ainsi que les réponses à un questionnaire qui sera préparé par le consultant.

2^{ème} étape : définition du contenu du rapport technique annuel

Par la suite, l'architecture du rapport technique de l'AR devra être précisée. Dans un premier temps, il s'agira de définir les types d'information ainsi que les indicateurs qui devront figurer dans le rapport (en les classant par ordre de priorité). Ensuite, une version provisoire de plan du rapport sera proposée. Pour cela, le consultant procédera de la manière suivante :

- Listing des informations qui doivent y figurer en priorité
- Définition des indicateurs clés à renseigner dans le rapport
- Proposition d'un plan provisoire

Ces activités seront conduites au démarrage de la mission du consultant à Nouakchott. Elles nécessiteront la participation active de l'AR à des réunions animées par le consultant.

3^{ème} étape : collecte des données

La collecte des données est une étape clé. Elle déterminera la qualité du rapport technique qui sera produit. Seules des données fiables pourront être exploitées par le consultant. C'est pourquoi, il importe d'accorder une attention toute particulière au processus de collecte des données. Pour cela, le consultant procédera de la manière suivante :

- Collecte des données techniques et financières par l'AR avant la mission du consultant
- Revue des données techniques et financières par le consultant, et appréciation de la fiabilité des données
- Demande de précisions par le consultant à l'AR avant la mission

Ces activités devront impérativement être réalisées avant la venue du consultant à Nouakchott.

4^{ème} étape : préparation des outils et analyses

- Préparation des outils d'analyse
- Elaboration des tableaux de calculs
- Vérifications, présentations des données de synthèse
- Validation des données de synthèse

5^{ème} étape : rédaction du rapport

- Rédaction et soumission du rapport version provisoire
- Envoi commentaires par l'AR
- Rédaction du rapport version définitive

Dates

La mission du consultant à Nouakchott se déroulera entre 13 et 27 mai 2013. Néanmoins les échanges d'information entre le consultant et l'AR devront être engagés début avril afin de se donner le temps de définir les besoins de l'AR et collecter les données de suivi.

Activités	Dates	Commentaires
Formulation des objectifs	08 - 12 avril	Avant la mission à Nouakchott
Revue des rapports annuels précédents	08 - 12 avril	
Formulation des questions évaluatives	15 – 19 avril	
Analyse des difficultés rencontrées par l'AR	15 – 19 avril	
Listing des informations qui doivent y figurer en priorité	14 mai	Pendant la mission à Nouakchott
Définition des indicateurs clés à renseigner dans le rapport	14 mai	
Proposition d'un plan provisoire	15 mai	
Collecte des données techniques et financières par l'AR	15 – 19 avril	Avant la mission à Nouakchott
Revue des données techniques et financières par le consultant	22 – 26 avril	
Demande de précisions par le consultant	29 – 03 mai	
Préparation des outils d'analyse	16 – 19 mai	Pendant la mission à Nouakchott
Elaboration des tableaux de calculs	20 – 21 mai	
Vérifications, présentations des synthèses	22 mai	
Validation des données de synthèse	23 mai	
Rédaction et soumission du rapport version provisoire	24-27 mai	
Envoi commentaires par l'AR	28 – 31 mai	Après la mission à Nouakchott
Rédaction du rapport version définitive	6 juin	

Consultant

La mission sera conduite par Frédéric Naulet, ingénieur-économiste actuellement responsable du programme eau potable et assainissement au sein du GRET. Après avoir travaillé 6 ans en Asie du Sud-est à la mise en place et au renforcement de services d'eau potable dans des contextes semi et périurbains, il réalise depuis 2009 des études, des missions d'appui méthodologique et d'évaluation au Cambodge, au Laos, en Mauritanie, au Sénégal et en Haïti. Disposant de compétences dans la conduite d'action de développement, il accompagne la mise en œuvre de projets d'accès à l'eau potable et d'assainissement sur les dimensions économiques et organisationnelles. Ses domaines d'expertise portent sur le financement des services, les processus de contractualisation et les mécanismes de gestion et de régulation.

Annexe 2 : standards de durées de vie technique

Le tableau ci-dessous rappelle les conventions définies par l'Autorité de Régulation pour calculer les montants d'amortissements des principaux ouvrages et équipements constitutifs des réseaux d'eau potable.

Type d'ouvrages / équipements	Durée de vie technique	Unité
Forages	15	Années
Stations de traitement physico-chimique en fonctionnement continue	25	Années
Stations de traitement physico-chimique en fonctionnement batch ou semi batch	25	Années
Stations de traitement pas désalinisation	25	Années
Système de traitement par filtration sur sable	10	Années
Châteaux d'eau	30	Années
Réservoirs et bâches de stockages	30	Années
Réseaux de distribution	25	Années
Systèmes solaires	15	Années
Equipements de pompage	15 000	Heures
Groupes électrogènes	12 000	Heures

Annexe 3 : informations générales par délégations

Projet	Nom délégation	Déléataire	Attribution contrat	Population (2012)	Localités	Wilaya	Réception travaux
PEGG	Pegg n°1	CDS	2008	16 012	Diowol	Gorgol	octobre-08
					Toufoundé Civé	Gorgol	
					Wouloumbouni	Guidimagha	mai-10
					Djaibeny Gandég	Guidimagha	
	Pegg n°2	Réseau TD	2009	26 530	Djaibeny Chortfa	Guidimagha	mai-09
					Wouloumboni M	Guidimagha	
					Mbédia Assagha	Guidimagha	janv-11
					Ajar Soninké	Guidimagha	avril-10
					Agoynit	Guidimagha	juillet-10
					Tachott	Guidimagha	janv-11
					Toulet	Gorgol	
	Pegg n°3	Gémeaux TP	2009	27 679	Wali	Gorgol	mai-09
					Bédyam	Guidimagha	
					Bouly	Guidimagha	juil-11
					Koumba Ndaw	Guidimagha	
Diaguily					Guidimagha	avr-10	
Diogountoro					Guidimagha	juil-11	
Kéninkounou	Guidimagha	avr-10					
Khabou	Guidimagha	juil-11					
LEHDADA	Lehdada n°1	Somath	2009	4 286	Tenouaguoutine	El Hodh Echarghi	mai-09
					Legrane	El Hodh Echarghi	
					Meddallah	El Hodh Echarghi	
					Mansour	El Hodh Echarghi	
					Askraa	El Hodh Echarghi	
	Lehdada n°2	Tout Electrique	2009	4 270	Mezouzia	El Hodh Echarghi	mai-09
					Boutalhaya	El Hodh El Gharbi	
					Taderte	El Hodh El Gharbi	mai-09
					Aguerj Yebawa	El Hodh El Gharbi	
	Lehdada n°3	Tout Electrique	2009	4 058	Bedr	El Hodh El Gharbi	mai-09
					Tejal Medbougu	El Hodh El Gharbi	
					Baghdad	El Hodh El Gharbi	
APAUS	Apaus n°1	Ematrad	2009	8 300	Akwawine E. Haj	El Hodh El Gharbi	juil-09
					Medine	El Hodh El Gharbi	
					Breime	El Hodh El Gharbi	
					Aghorath	Assaba	
					Bellevar	Assaba	
					Bougaara	Assaba	
					Nezaha	Assaba	
					Elghezlane	Assaba	
	Elmouna	Assaba					
	Apaus n°2	Sobru	2009	7 700	Ouadane	Assaba	juil.-09
					Bougadoum	Assaba	
Essalama					Assaba		
					Errachid	Assaba	août-09
					Dar Ennajah	Assaba	
					Effam Lekhdhey	Assaba	
					Oum Elkoura	Assaba	
					Chiva	Assaba	
Legreyva	El Hodh El Gharbi						
Oum Lemhar	El Hodh El Gharbi						
Zraviya	El Hodh El Gharbi						

Projet	Nom délégation	Déléataire	Attribution contrat	Population (2012)	Localités	Wilaya	Réception travaux
PIR BRAKNA	Boghé	CDS	2009	7 834	Rothy	Brakna	juin-09
					Waboundé	Brakna	
					Roueyndi	Brakna	
					Baghdad	Brakna	mars-10
					Niakaka	Brakna	
					Saye	Brakna	
					Jullom	Brakna	
					Lopel	Brakna	
					Guourel Boubou	Brakna	
	Mbondjery	Brakna	févr-10				
	Douboungé	Brakna					
	Dar Ennaim	Brakna					
Aleg	Ihsane	2009	2 820	Elb Jmel	Brakna	févr-10	
				Windind	Brakna		
Mbagne	Gémeaux-TP	2009	7 803	Farrella	Brakna	nov-09	
				Dawlel	Brakna		
				Dabano	Brakna	févr-10	
APAUS	Bir Moghreïn	Tout électrique	2009	731	Bir Moghreïn	Tiris Zemmour	janv-09
	Medbougou	Tout Electrique	2011	2 500	Medbougou	El Hodh El Gharbi	mars-11
	Egjert				Egjert	El Hodh El Gharbi	
	Teychtaya	Réseau-TD	2011	1 431	Teychtaya	El Hodh El Gharbi	
AICHA	Aïcha n°1	CDS	2010	5 110	Breun	Trarza	oct-10
					Tekeche	Trarza	
					Dieuk	Trarza	
AEP-Fleuve sous financement de AECID	Fleuve Trarza	Réseau TD	2012	18 270	Baghdad	Trarza	déc-12
					Keur Madiké	Trarza	
					Guidikhar	Trarza	
					Chigara	Trarza	sept-12
					Keur Mour	Trarza	
					Jidri Mohguen	Trarza	
					Satara	Trarza	
					Thiambène	Trarza	
					Fass	Trarza	
					Médina Salam	Trarza	
					Gani	Trarza	
					Oum El Ghoura	Trarza	
					Tékane	Trarza	
					Dara Salam	Trarza	
					Médina Fanaye	Trarza	
					Fanaye Niakour	Trarza	sept-12
					Lemleigua	Trarza	
					MBawardji	Trarza	déc-12
Niahg Boul	Trarza						
Lexeiba 2	Trarza	sept-12					

Annexe 4 : définitions des indicateurs de performance

Indicateurs de performance commerciale

	Indicateurs	Unité	Définition
Indicateurs prioritaires	Rendement commercial	%	Montant perçu / Montant facturé
	Consommation spécifique	l/ jour/ hab.	Volume facturé / Population desservie / Nb de jours
	Evolution de la consommation	%	Taux d'évolution du volume facturé sur la période considérée
	Nb d'abonnés	u	Nb de branchements privés (BP)
	Evolution des abonnés	%	Taux d'évolution du nombre de branchements privés sur la période considérée
	Couverture usagers-abonnés	%	Nb de ménages utilisant un branchement / Nb de ménage total
	Consommation des abonnés	m3/abonné/mois	Volume facturé aux BP / Nb de BP / mois
Indicateurs secondaires			
	Niveau de satisfaction	indice (1 à 5)	Appréciation basée sur le nombre de plaintes des usagers et le motif des plaintes.

Indicateurs de performance technique

	Indicateurs	Unité	Définition
Indicateurs prioritaires	Qualité de l'eau	indice (de 1 à 5)	Indice basé sur la fréquence et la quantité de chlore introduite dans le réseau
	Production totale	m3/mois	Volume produit / par mois
	Evolution de la production	%	Taux d'évolution du volume produit sur la période considérée
	Rendement global	%	Volume d'eau facturé / Volume d'eau pompé
	Consommation spécifique de carburant	l/m3	Volume de carburant consommé / volume produit
Indicateurs secondaires	Débit d'exploitation moyen	m3/h	Volume d'eau pompé / Nb d'heures de pompage
	Indisponibilité totale	%	Nb de jours d'arrêt total / Nb de jours de la période

Indicateurs de performance financière

	Indicateurs	Unité	Définition
Indicateurs prioritaires	Chiffre d'affaire	UM	Total des produits
	Evolution du Chiffres d'affaire	%	Taux d'évolution du chiffre d'affaire sur la période considérée
	Coût du mètre cube	UM/m3	Dépenses / Production totale
	Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM % CA	Chiffre d'Affaire – Dépenses d'exploitation (Chiffre d'Affaire – Dépenses d'exploitation) / CA
	Capacité d'Autofinancement (CAF)	UM % CA	Recettes – Dépenses d'exploitation - Impôts Recettes – Dépenses d'exploitation – Impôts / CA
Indicateurs secondaires	Dépenses d'énergie	UM/m3	Dépenses d'énergie / Volume produit
	Dépenses de personnel	UM/m3	Dépenses de personnel / Volume produit
	Résultat net	UM % CA	Recettes – Dépenses Exploitation - Dotations (Recettes – Dépenses Exploitation – Dotations) / CA

Annexe 5 : comptes de résultats par délégations

Délégation Pegg1

Contrat : Lot n°1 du PEGG Code DSP: L0001
Déléataire : CDS

		2012	2011	2010	2009
Production et vente					
Population	habitant	16 012	15 667	15 330	15 000
Personnes par ménage	hab./Men	8	8	8	8
Employés	Nb.	8			
Bornes-fontaines	Nb.	32	32	32	32
Branchements (BP)	Nb.	562	500	387	223
Population desservie par BP	habitant	8 992	8 000	6 192	3 568
Volume pompé	m3/an	83 756	86 686	68 847	45 998
Volume facturé	m3/an	75 380	78 017	60 048	41 399
dont BF	m3/an	3 067	4 016	4 009	10 199
dont BP	m3/an	72 313	74 001	56 039	31 200
Temps de pompage	h/an	8 640	9 752	4 463	4 006
Consommation gasoil (en l)	litre/an	17 240	19 171	13 704	8 549
Produit d'exploitation	UM	22 643 650	23 210 000	17 340 950	11 291 550
dont facturation BF	UM	766 750	1 004 000	1 247 000	2 519 399
dont facturation BP	UM	21 876 900	21 646 000	15 773 950	7 707 151
dont marge sur raccordements	UM		560 000	320 000	1 065 000
Charges d'exploitation	UM	12 507 253	15 606 305	10 211 637	6 328 854
Energie (gasoil)	UM	6 825 724	6 736 810	4 253 051	2 119 391
Maintenance matériel exhaure	UM	834 580	268 098	268 098	253 861
Entretien du réseau	UM	147 046	367 500	553 285	
Chloration + analyse bactério	UM	167 511	8 000	133 440	91 996
Frais de déplacement	UM	756 972	1 043 000	858 595	730 000
Rémunération du personnel	UM	2 959 500	2 733 700	2 084 000	2 571 242
Frais administratifs et financiers	UM	589 483	1 100 240	687 758	450 000
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM	0	3 116 857	1 200 000	0
Defraielement de la commune (1%)	UM	226 437	232 100	173 410	112 364
Dotations aux amortissements et provisions	UM	5 848 256	6 794 369	4 521 010	2 669 647
Amortissement groupes	UM	3 246 875	4 376 438	2 182 550	1 988 613
Amortissement pompes	UM	960 912	850 000	1 090 000	550 000
Amortissement solaire	UM	133 333			
Provision pour maintenance lourde	UM	1 302 336	1 567 931	981 765	
Provision pour extension	UM	204 800		266 695	131 034
Impôts sur les sociétés	UM	566 091	580 250	433 524	280 909
IMF (2,5% CA)	UM	566 091	580 250	433 524	280 909
FRERE (solde fin d'année)		6 009 863	4 134 128	3 917 338	1 685 200
Crédit (situation réelle)	UM	5 734 923	6 794 369	2 232 138	1 685 200
Débit (situation réelle)	UM	3 859 188	6 577 579	0	0

Délégation Pegg2

Contrat : Lot n°2 du PEGG
Déléataire : Réseau TD

Code DSP: L0002

		2012	2011	2010	2009
Production et vente					
Population	habitant	26 530	26 010	25 500	25 000
Personnes par ménage	hab./Men	9	9	9	9
Employés	Nb.	14			
Bornes-fontaines	Nb.	45	45	45	45
Branchements (BP)	Nb.	760	683	537	240
Population desservie par BP	habitant	13 680	12 294	9 666	4 320
Volume pompé	m3/an	189 113	178 590	73 304	14 506
Volume facturé	m3/an	159 902	162 066	64 306	13 055
dont BF	m3/an	4 205	13 122	14 466	3 298
dont BP	m3/an	155 697	148 944	49 840	9 757
Temps de pompage	h/an	16 869	17 622	10 794	1 500
Consommation gasoil (en l)	litre/an	36 540	38 771	25 645	3 708
Produit d'exploitation	UM	44 858 950	45 111 000	19 608 765	3 686 850
dont facturation BF	UM	964 000	3 581 333	4 164 102	857 872
dont facturation BP	UM	43 855 950	40 650 667	14 346 663	2 537 978
dont marge sur raccordements	UM	39 000	879 000	1 098 000	291 000
Charges d'exploitation	UM	33 612 101	30 894 485	13 769 450	2 723 398
Energie (gasoil)	UM	14 739 250	13 933 428	7 110 697	937 987
Maintenance matériel exhaure	UM	1 670 031	1 744 578	626 057	107 836
Entretien du réseau	UM	1 105 700	696 600		
Chloration + analyse bactéri	UM	319 804	324 132	146 608	29 102
Frais de déplacement	UM	1 478 726	1 454 637	1 750 000	875 000
Rémunération du personnel	UM	12 000 000	10 440 000	3 720 000	630 000
Frais administratifs et financiers	UM	1 850 000	1 850 000	220 000	110 000
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM				
Defraiment de la commune (1%)	UM	448 590	451 110	196 088	33 473
Dotations aux amortissements et provisions	UM	11 050 560	8 013 985	6 814 413	0
Amortissement groupes	UM	4 888 200	4 702 200	4 683 570	
Amortissement pompes	UM	1 436 000	1 340 000	1 577 000	
Amortissement solaire	UM	2 109 900	159 125		
Provision pour maintenance lourde	UM	1 754 460	1 812 660		
Provision pour extension	UM	862 000		553 843	
Impôts sur les sociétés	UM	1 121 474	1 127 775	490 220	83 682
IMF (2,5% CA)	UM	1 121 474	1 127 775	490 220	83 682
FRERE (solde fin d'année)		5 826 068	3 139 768	3 645 333	
Crédit	UM	11 050 560	8 013 985	4 786 333	
Débit	UM	8 364 260	8 519 550	1 141 000	

Délégation Pegg3

Contrat : Lot n°3 du Pegg
Délégataire : Gémeaux TP

Code DSP: L0003

		2012	2011	2010
Production et vente				
Population	habitant	27 679	27 083	26 500
Personnes par ménage	hab./Men	9	9	9
Employés	Nb.	15		
Bornes-fontaines	Nb.	28	28	28
Branchements (BP)	Nb.	428	353	126
Population desservie par BP	habitant	7 704	6 354	2 268
Volume pompé	m3/an	121 204	84 964	62 794
Volume facturé	m3/an	88 197	76 468	56 514
dont BF	m3/an	6 872	4 667	3 503
dont BP	m3/an	81 325	66 319	53 011
Temps de pompage	h/an	11 910	11 152	11 200
Consommation gasoil (en l)	litre/an	23 430	19 450	16 320
Produit d'exploitation	UM	26 737 100	20 792 850	12 870 720
dont facturation BF	UM	2 061 756	2 692 780	982 700
dont facturation BP	UM	24 399 344	17 596 070	11 630 020
dont marge sur raccordements	UM	276 000	504 000	258 000
Charges d'exploitation	UM	21 039 135	17 611 208	11 542 199
Energie (gasoil)	UM	9 449 726	6 798 352	4 747 602
Maintenance matériel exhaure	UM	549 700	500 000	264 250
Entretien du réseau	UM	313 900	105 000	61 100
Chloration + analyse bactériologique	UM	242 408	169 928	40 000
Frais de déplacement	UM	2 000 000	1 500 000	1 234 400
Rémunération du personnel	UM	8 000 000	7 730 000	4 500 000
Frais administratifs et financiers	UM	218 790	600 000	566 140
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM			
Defraielement de la commune (1%)	UM	264 611	207 928	128 707
Dotations aux amortissements et provisions	UM	9 963 300	8 707 752	5 115 985
Amortissement groupes	UM	5 359 500	5 318 271	3 841 165
Amortissement pompes	UM	1 400 000	1 380 000	924 000
Amortissement solaire	UM	500 000		
Provision pour maintenance lourde	UM	2 027 850	2 009 481	350 820
Provision pour extension	UM	675 950		
Impôts sur les sociétés	UM	672 236	519 819	321 768
IMF (2,5% CA)	UM	672 236	519 819	321 768
FRERE (solde fin d'année)		9 046 752	4 783 752	4 115 000
Crédit	UM	9 963 000	8 707 752	4 845 000
Débit	UM	5 700 000	8 039 000	730 000

Délégation Boghé

Contrat : Lot Boghé
Délégataire : CDS

Code DSP: L0004

		2012	2011	2010
Production et vente				
Population	habitant	7 834	7 665	7 500
Personnes par ménage	hab./Men	8	8	8
Employés	Nb.	6		
Bornes-fontaines	Nb.	17	17	17
Branchements (BP)	Nb.	114	71	57
Population desservie par BP	habitant	1 824	1 136	912
Volume pompé	m3/an	28 521	24 780	23 472
Volume facturé	m3/an	26 749	27 069	22 298
dont BF	m3/an	5 557	17 856	21 717
dont BP	m3/an	21 192	9 213	581
Temps de pompage	h/an	3 328	2 529	2 252
Consommation gasoil (en l)	litre/an	5 598	4 040	2 963
Produit d'exploitation	UM	6 790 550	6 366 850	5 216 465
dont facturation BF	UM	2 901 000	3 571 200	4 886 415
dont facturation BP	UM	3 889 550	2 725 650	330 050
dont marge sur raccordements	UM	0	70 000	0
Charges d'exploitation	UM	5 666 350	4 846 469	3 341 476
Energie (gasoil)	UM	2 011 559	1 405 800	918 464
Maintenance matériel exhaure	UM	269 271	156 450	75 700
Entretien du réseau	UM	123 267	213 750	87 100
Chloration + analyse bactériologique	UM	57 042	0	23 472
Frais de déplacement	UM	404 817	221 500	308 155
Rémunération du personnel	UM	2 058 347	1 768 960	1 637 960
Frais administratifs et financiers	UM	674 141	416 340	240 000
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM	0	600 000	
Defraiment de la commune (1%)	UM	67 906	63 669	50 625
Dotations aux amortissements et provisions	UM	1 685 215	1 052 020	1 216 427
Amortissement groupes	UM	709 973	539 520	480 427
Amortissement pompes	UM	512 500	512 500	280 000
Amortissement solaire	UM			230 000
Provision pour maintenance lourde	UM	366 742		130 000
Provision pour extension	UM	96 000		96 000
Impôts sur les sociétés	UM	169 764	159 171	126 562
IMF (2,5% CA)	UM	169 764	159 171	126 562
FRERE (solde fin d'année)		2 200 245	1 786 655	854 635
Crédit	UM	1 589 215	1 052 020	854 635
Débit	UM	1 175 625	120 000	0

Délégation M'Bagne

Contrat : Lot M'Bagne
Délégataire : Gémeau TP

Code DSP: L0005

		2012	2011	2010
Production et vente				
Population	habitant	7 803	7 650	7 500
Personnes par ménage	hab./Men	8	8	8
Employés	Nb.	4		
Bornes-fontaines	Nb.	11	11	11
Branchements (BP)	Nb.	176	102	54
Population desservie par BP	habitant	2 816	1 632	864
Volume pompé	m3/an	17 843	11 296	6 651
Volume facturé	m3/an	14 974	9 357	6 409
dont BF	m3/an	2 993	3 844	4 810
dont BP	m3/an	11 981	5 513	1 599
Temps de pompage	h/an	1 571	1 169	769
Consommation gasoil (en l)	litre/an	2 720	1 720	1 460
Produit d'exploitation	UM	4 830 275	3 183 200	1 704 900
dont facturation BF	UM	673 425	859 500	1 407 900
dont facturation BP	UM	4 156 850	2 323 700	297 000
dont marge sur raccordements	UM			
Charges d'exploitation	UM	4 702 489	3 674 666	3 366 671
Energie (gasoil)	UM	1 121 936	586 300	488 089
Maintenance matériel exhaure	UM	202 000	69 000	35 374
Entretien du réseau	UM	50 250	10 900	
Chloration + analyse bactériologique	UM	40 000	11 296	6 159
Frais de déplacement	UM	600 000	282 000	
Rémunération du personnel	UM	2 400 000	2 400 000	2 640 000
Frais administratifs et financiers	UM	240 000	75 515	180 000
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM		207 823	
Defraiment de la commune (1%)	UM	48 303	31 832	17 049
Dotations aux amortissements et provisions	UM	1 026 897	700 440	310 000
Amortissement groupes	UM	392 377	296 020	190 000
Amortissement pompes	UM	117 120	300 000	30 000
Amortissement solaire	UM		92 500	50 000
Provision pour maintenance lourde	UM		5 960	20 000
Provision pour extension	UM	517 400	5 960	20 000
Impôts sur les sociétés	UM	120 757	79 580	42 623
IMF (2,5% CA)	UM	120 757	79 580	42 623
FRERE (solde fin d'année)		1 513 977	1 004 480	310 000
Crédit	UM	1 026 897	694 480	310 000
Débit	UM	517 400	0	0

Délégation Aleg

Contrat : Lot Aleg
Délégataire : Ihsane

Code DSP: L0006

		2012	2011	2010
Production et vente				
Population	habitant	2 820	2 759	2 700
Personnes par ménage	hab./Men	8	8	8
Employés	Nb.	4		
Bornes-fontaines	Nb.	5	5	5
Branchements (BP)	Nb.	240	185	150
Population desservie par BP	habitant	1 920	1 480	1 200
Volume pompé	m3/an	26 218	16 164	21 006
Volume facturé	m3/an	24 907	15 356	19 956
dont BF	m3/an	12 259	9 200	12 417
dont BP	m3/an	12 648	6 156	7 539
Temps de pompage	h/an	4 420	5 510	3 687
Consommation gasoil (en l)	litre/an	7 626	9 406	8 955
Produit d'exploitation	UM	7 017 550	4 906 225	6 056 675
dont facturation BF	UM	3 794 400	2 291 875	3 104 175
dont facturation BP	UM	3 064 750	2 614 350	2 261 700
dont marge sur raccordements	UM	158 400	0	690 800
Charges d'exploitation	UM	6 371 444	4 619 082	4 820 834
Energie (gasoil)	UM	2 550 576	2 722 020	2 417 715
Maintenance matériel exhaure	UM	943 000	244 000	1 104 575
Entretien du réseau	UM	249 000	62 000	
Chloration + analyse bactériologique	UM	52 436		21 006
Frais de déplacement	UM	943 000		
Rémunération du personnel	UM	1 320 000	1 320 000	1 220 000
Frais administratifs et financiers	UM	229 000	222 000	
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM			
Defraiment de la commune (1%)	UM	84 432	49 062	57 538
Dotations aux amortissements et provisions	UM	1 469 127	1 904 301	1 363 528
Amortissement groupes	UM	1 090 000	1 285 667	881 000
Amortissement pompes	UM	379 127	301 250	304 676
Amortissement solaire	UM			
Provision pour maintenance lourde	UM		158 692	118 568
Provision pour extension	UM		158 692	59 284
Impôts sur les sociétés	UM	211 079	122 656	136 896
IMF (2,5% CA)	UM	211 079	122 656	136 896
FRERE (solde fin d'année)		2 520 262	1 051 135	405 527
Crédit	UM	1 469 127	1 745 608	1 363 527
Débit	UM	0	1 100 000	958 000

Délégation Bir Moghrein

Contrat : Lot Bir Moghrein
Délégataire : Tout Electrique

Code DSP: L0008

		2012	2011	2010
Production et vente				
Population	habitant	731	715	700
Personnes par ménage	hab./Men	8	8	8
Employés	Nb.	2		
Bornes-fontaines (potences)	Nb.	2	2	2
Branchements (BP)	Nb.	0	0	0
Population desservie par BP	habitant	0	0	0
Volume pompé	m3/an	10 208	10 021	12 024
Volume facturé	m3/an	8 335	9 520	10 822
dont BF	m3/an	8 335	9 520	10 822
dont BP	m3/an	0	0	0
Temps de pompage	h/an	1 458	1 294	
Consommation gasoil (en l)	litre/an			
Produit d'exploitation	UM	5 367 500	6 224 000	6 274 348
dont facturation BF	UM	5 367 500	6 224 000	6 274 348
dont facturation BP	UM			
dont marge sur raccordements	UM			
Charges d'exploitation	UM	5 210 467	5 159 400	5 100 961
Energie (gasoil)	UM	2 400 000	2 471 160	2 548 218
Maintenance matériel exhaure	UM	250 000	250 000	10 000
Entretien du réseau	UM			
Chloration + analyse bactério	UM			
Frais de déplacement	UM	300 000	560 000	480 000
Rémunération du personnel	UM	2 040 000	1 816 000	2 000 000
Frais administratifs et financiers	UM	180 000		
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM			
Defraiment de la commune (1%)	UM	40 467	62 240	62 743
Dotations aux amortissements et provisions	UM	80 000	355 000	70 000
Amortissement groupes	UM			
Amortissement pompes	UM	80 000	80 000	70 000
Amortissement solaire	UM			
Provision pour maintenance lourde	UM		275 000	
Provision pour extension	UM			
Impôts sur les sociétés	UM	101 168	155 600	0
IMF (2,5% CA)	UM	101 168	155 600	
FRERE (solde fin d'année)		0	0	0
Crédit	UM	0	0	0
Débit	UM	0	0	0

Délégation Lehdada2

Contrat : Lot n°2 Lehdada
Délégataire : Tout Electrique

Code DSP: L0011

		2012	2011	2010	2009
Production et vente					
Population	habitant	4 270	4 178	4 088	4 000
Personnes par ménage	hab./Men	6	6	6	6
Employés	Nb.	7			
Bornes-fontaines	Nb.	5	5	5	5
Branchements (BP)	Nb.	168	166	65	22
Population desservie par BP	habitant	2 016	1 992	780	260
Volume pompé	m3/an	14 092	16 973	13 365	6 683
Volume facturé	m3/an	13 387	16 124	12 697	6 349
dont BF	m3/an	4 462	5 375	8 465	5 079
dont BP	m3/an	8 925	10 749	4 232	1 270
Temps de pompage	h/an	914	1 080	605	302
Consommation gasoil (en l)	litre/an	2 102	2 484	1 756	878
Produit d'exploitation	UM	3 067 483	3 137 832	2 370 918	1 258 792
dont facturation BF	UM	1 022 494	1 045 944	1 482 834	948 367
dont facturation BP	UM	2 044 989	2 091 888	741 417	237 092
dont marge sur raccordements	UM			146 667	73 333
Charges d'exploitation	UM	2 375 014	2 245 247	2 061 341	1 030 671
Energie (gasoil)	UM	657 989	777 492	534 347	267 173
Maintenance matériel exhaure	UM	75 700	84 000	57 333	28 667
Entretien du réseau	UM			59 333	29 667
Chloration + analyse bactério	UM	28 184	33 946	26 731	13 365
Frais de déplacement	UM	360 000	240 000	361 000	180 500
Rémunération du personnel	UM	1 080 000	1 080 000	1 000 000	500 000
Frais administratifs et financiers	UM	144 000			
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM				
Defraiment de la commune (1%)	UM	29 141	29 809	22 597	11 299
Dotations aux amortissements et provisions	UM	1 004 200	924 000	2 198 998	0
Amortissement groupes	UM	228 500	540 000	264 542	
Amortissement pompes	UM	300 000	300 000	810 000	
Amortissement solaire	UM	400 000		1 050 000	
Provision pour maintenance lourde	UM	75 700	84 000	64 456	
Provision pour extension	UM			10 000	
Impôts sur les sociétés	UM	72 853	74 524	58 926	29 463
IMF (2,5% CA)	UM	72 853	74 524	58 926	29 463
FRERE (solde fin d'année)		1 269 700	725 500	695 500	
Crédit	UM	1 004 200	840 000	1 429 936	
Débit	UM	460 000	810 000	734 436	

Délégation Lehdada3

Contrat : Lot n°3 Lehdada
Délégataire : Tout Electrique

Code DSP: L0010

		2012	2011	2010
Production et vente				
Population	habitant	4 058	3 978	3 900
Personnes par ménage	hab./Men	6	6	6
Employés	Nb.	5		
Bornes-fontaines	Nb.	4	4	4
Branchements (BP)	Nb.	61	44	44
Population desservie par BP	habitant	1 464	1 056	1 056
Volume pompé	m3/an	18 130	21 901	40 144
Volume facturé	m3/an	17 224	20 805	38 187
dont BF	m3/an	10 334	12 483	22 912
dont BP	m3/an	6 890	8 322	15 275
Temps de pompage	h/an	2 100	2 500	5 466
Consommation gasoil (en l)	litre/an	4 220	5 340	13 152
Produit d'exploitation				
	UM	4 708 475	5 603 850	9 706 740
dont facturation BF	UM	2 825 085	3 362 310	5 641 044
dont facturation BP	UM	1 883 390	2 241 540	3 760 696
dont marge sur raccordements	UM			305 000
Charges d'exploitation				
	UM	4 794 291	4 371 459	7 405 596
Energie (gasoil)	UM	1 679 560	1 671 420	3 524 736
Maintenance matériel exhaure	UM	80 000	143 000	165 985
Entretien du réseau	UM	230 000		
Chloration + analyse bactério	UM		43 802	80 288
Frais de déplacement	UM	360 000	240 000	566 500
Rémunération du personnel	UM	2 220 000	2 220 000	2 850 000
Frais administratifs et financiers	UM	180 000		120 000
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM			
Defraieement de la commune (1%)	UM	44 731	53 237	98 087
Dotations aux amortissements et provisions				
	UM	975 500	1 573 000	2 868 235
Amortissement groupes	UM	525 000	1 250 000	1 594 250
Amortissement pompes	UM	180 000	180 000	648 000
Amortissement solaire	UM	200 000		450 000
Provision pour maintenance lourde	UM	70 500	143 000	165 985
Provision pour extension	UM			10 000
Impôts sur les sociétés				
	UM	111 828	133 091	245 218
IMF (2,5% CA)	UM	111 828	133 091	245 218
FRERE (solde fin d'année)				
		2 029 955	2 506 955	1 390 000
Crédit	UM	1 973 000	2 096 955	2 880 557
Débit	UM	2 450 000	980 000	1 490 557

Délégation Aicha1

Contrat : Lot Aicha 1
Délégataire : CDS

Code DSP:
L0007

		2012	2011
Production et vente			
Population	habitant	5 110	5 000
Personnes par ménage	hab./Men	8	8
Employés	Nb.	3	
Bornes-fontaines	Nb.	4	4
Branchements (BP)	Nb.	218	203
Population desservie par BP	habitant	3 488	3 248
Volume pompé	m3/an	17 266	13 079
Volume facturé	m3/an	12 914	11 151
dont BF	m3/an	1 413	2 124
dont BP	m3/an	11 501	9 027
Temps de pompage	h/an	2 095	1 248
Consommation gasoil (en l)	litre/an	3 585	2 520
Produit d'exploitation	UM	5 356 750	4 644 500
dont facturation BF	UM	494 550	743 400
dont facturation BP	UM	4 862 200	3 901 100
dont marge sur raccordements	UM		
Charges d'exploitation	UM	4 728 164	4 285 316
Energie (gasoil)	UM	1 586 636	825 660
Maintenance matériel exhaure	UM	218 000	277 000
Entretien du réseau	UM	110 250	245 780
Chloration + analyse bactério	UM	139 850	153 860
Frais de déplacement	UM	127 680	428 700
Rémunération du personnel	UM	1 066 000	787 000
Frais administratifs et financiers	UM	139 850	180 350
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM	1 200 000	1 278 255
Defraiment de la commune (1%)	UM	53 568	43 316
Defraiment AUE	UM	86 330	65 395
Dotations aux amortissements et provisions	UM	1 076 502	1 206 000
Amortissement groupes	UM	523 750	312 000
Amortissement pompes	UM	348 752	690 000
Amortissement solaire	UM		
Provision pour maintenance lourde	UM		
Provision pour extension	UM	204 000	204 000
Impôts sur les sociétés	UM	133 919	43 316
IMF (2,5% CA)	UM	133 919	43 316
FRERE (solde fin d'année)		2 000 000	0
Crédit	UM	2 000 000	
Débit	UM		

Délégation Teychtaya

Contrat : Lot Teychtaya
Délégataire : Réseau TD

Code DSP:
L0013

		2012	2011
Production et vente			
Population	habitant	1 431	1 400
Personnes par ménage	hab./Men	6	6
Employés	Nb.	2	
Bornes-fontaines	Nb.	5	5
Branchements (BP)	Nb.	43	35
Population desservie par BP	habitant	1 032	840
Volume pompé	m3/an	8 976	6 805
Volume facturé	m3/an	7 898	6 432
dont BF	m3/an	543	1 543
dont BP	m3/an	7 355	4 889
Temps de pompage	h/an	3 285	0
Consommation gasoil (en l)	litre/an	0	0
Produit d'exploitation			
	UM	2 258 300	1 875 950
dont facturation BF	UM	135 750	421 242
dont facturation BP	UM	2 122 550	1 334 708
dont marge sur raccordements	UM	0	120 000
Charges d'exploitation			
	UM	1 697 621	1 492 894
Energie (gasoil)	UM		6 365
Maintenance matériel exhaure	UM		39 481
Entretien du réseau	UM	39 000	
Chloration + analyse bactériolo	UM	15 796	19 296
Frais de déplacement	UM	232 742	232 742
Rémunération du personnel	UM	1 080 000	900 000
Frais administratifs et financiers	UM	307 500	276 250
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM		
Defraiment de la commune (1%)	UM	22 583	18 760
Dotations aux amortissements et provisions			
	UM	497 743	97 410
Amortissement groupes	UM	5 700	5 700
Amortissement pompes	UM	90 000	90 000
Amortissement solaire	UM	367 933	
Provision pour maintenance lourde	UM	1 710	1 710
Provision pour extension	UM	32 400	
Impôts sur les sociétés			
	UM	56 458	46 899
IMF (2,5% CA)	UM	56 458	46 899
FRERE (solde fin d'année)			
		490 639	
Crédit	UM	490 639	
Débit	UM	0	

Délégation Medbougou

Contrat : Lot Medbougou
Délégataire : Tout Electric

Code DSP:
L0009

		2012	2011
Production et vente			
Population	habitant	2 500	
Personnes par ménage	hab./Men	6	
Employés	Nb.	4	
Bornes-fontaines	Nb.	8	
Branchements (BP)	Nb.	363	
Population desservie par BP	habitant	2 178	
Volume pompé	m3/an	23 408	
Volume facturé	m3/an	22 238	
dont BF	m3/an	7 413	
dont BP	m3/an	14 825	
Temps de pompage	h/an	2 804	
Consommation gasoil (en l)	litre/an	2 774	
Produit d'exploitation	UM	7 757 200	
dont facturation BF	UM	2 585 733	
dont facturation BP	UM	5 171 467	
dont marge sur raccordements	UM		
Charges d'exploitation	UM	4 223 456	
Energie (gasoil)	UM	2 100 132	
Maintenance matériel exhaure	UM	233 575	
Entretien du réseau	UM	305 000	
Chloration + analyse bactério	UM	46 816	
Frais de déplacement	UM	450 000	
Rémunération du personnel	UM	702 240	
Frais administratifs et financiers	UM	312 000	
Frais de gestion (Traitement superviseur)	UM		
Defraieement de la commune (1%)	UM	73 693	
Dotations aux amortissements et provisions	UM	0	
Amortissement groupes	UM		
Amortissement pompes	UM		
Amortissement solaire	UM		
Provision pour maintenance lourde	UM		
Provision pour extension	UM		
Impôts sur les sociétés	UM	0	
IMF (2,5% CA)	UM		
FRERE (solde fin d'année)		311 200	
Crédit	UM	1 621 200	
Débit	UM	1 310 000	

Annexe 6 : indicateurs de performance par délégations

Délégation Pegg1

Contrat : Lot n°1 du PEGG
Déléataire : CDS

Code DSP: L0001

		2012	2011	2010	2009
Performance du service					
Consommation	l/ jour/ hab	13	14	11	8
Nb d'abonnés	u	562	500	387	223
Taux d'évolution des abonnés	%	12%	29%	74%	
Taux d'abonnés au service	%	56%	51%	40%	24%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	11	12	12	12
Taux de consommation aux BF	%	4%	5%	7%	25%
Indisponibilité totale	%				
Indisponibilité partielle	%				
Performances techniques					
Production totale	m3/mois	6 980	7 224	5 737	3 833
Rendement global	%	90%	90%	87%	90%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	10	9	15	11
Consommation de carburant	l/h	2	2	3	2
Carburant consommé	l/m3	0,21	0,22	0,20	0,19
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	396	351	310	248
Performances commerciales et financières					
Rendement commercial	%				
Prix de revient moyen	UM/m3	300	297	289	273
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	10 136 397	7 603 695	7 129 313	4 962 696
	%CA	45%	33%	41%	44%
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM/m3	121	88	104	108
	UM	9 570 306	7 023 445	6 695 789	4 681 787
	%CA	42%	30%	39%	41%
Résultat net (Rn)	UM/m3	114	81	97	102
	UM	3 722 050	229 076	2 174 779	2 012 140
	%CA	16%	1%	13%	18%

Délégation Pegg2

Contrat : Lot n°2 du PEGG
Délégataire : Réseau TD

Code DSP: L0002

		2012	2011	2010	2009
Performance du service					
Consommation	l/ jour/ hab	17	17	7	1
Nb d'abonnés	u	760	683	537	240
Taux d'évolution des abonnés	%	11%	27%	124%	
Taux d'abonnés au service	%	52%	47%	38%	17%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	17	18	8	3
Taux de consommation aux BF	%	3%	8%	22%	25%
Indisponibilité totale	%				
Indisponibilité partielle	%				
Performances techniques					
Production totale	m3/mois	15 759	14 883	6 109	1 209
Rendement global	%	85%	91%	88%	90%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	11	10	7	10
Consommation de carburant	l/h	2	2	2	2
Carburant consommé	l/m3	0,19	0,22	0,35	0,26
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	403	359	277	253
Performances commerciales et financières					
Rendement commercial	%				
Prix de revient moyen	UM/m3	281	278	305	282
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	11 246 849	14 216 515	5 839 315	963 452
	%CA	25%	32%	30%	26%
	UM/m3	59	80	80	66
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	10 125 375	13 088 740	5 349 095	0
	%CA	23%	29%	27%	24%
	UM/m3	54	73	73	0
Résultat net (Rn)	UM	-925 185	5 074 755	-1 465 318	879 770
	%CA	-2%	11%	-7%	24%

Délégation Pegg3

Contrat : Lot n°3 du Pegg
Délégataire : Gémeaux TP

Code DSP: L0003

		2012	2011	2010
Performance du service				
Consommation	l/ jour/ hab	9	8	6
Nb d'abonnés	u	428	353	126
Taux d'évolution des abonnés	%	21%	180%	
Taux d'abonnés au service	%	28%	23%	9%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	16	16	35
Taux de consommation aux BF	%	8%	6%	6%
Indisponibilité totale	%			
Indisponibilité partielle	%			
Performances techniques				
Production totale	m3/mois	10 100	7 080	5 233
Rendement global	%	73%	90%	90%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	10	8	6
Consommation de carburant	l/h	2	1,7	1,5
Carburant consommé	l/m3	0,19	0,23	0,26
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	403	350	291
Performances commerciales et financières				
Rendement commercial	%			
Prix de revient moyen	UM/m3	303	272	228
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	5 697 965	3 181 642	1 328 521
	%CA	0	0	0
	UM/m3	47	37	21
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	5 025 729	2 661 823	1 006 753
	%CA	19%	13%	8%
	UM/m3	41	31	16
Résultat net (Rn)	UM	-4 937 571	-6 045 929	-4 109 232
	%CA	-18%	-29%	-32%

Délégation Boghé

Contrat : Lot Boghé
Délégataire : CDS

Code DSP: L0004

		2012	2011	2010
Performance du service				
Consommation	l/ jour/ hab	9	10	8
Nb d'abonnés	u	114	71	57
Taux d'évolution des abonnés	%	61%	25%	
Taux d'abonnés au service	%	23%	15%	12%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	15	11	1
Taux de consommation aux BF	%	21%	66%	97%
Indisponibilité totale	%			
Indisponibilité partielle	%			
Performances techniques				
Production totale	m3/mois	2 377	2 065	1 956
Rendement global	%	94%	109%	95%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	9	10	10
Consommation de carburant	l/h	2	2	1
Carburant consommé	l/m3	0,20	0,16	0,13
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	359	348	310
Performances commerciales et financières				
Rendement commercial	%			
Prix de revient moyen	UM/m3	254	235	234
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	1 124 200	1 520 381	1 874 989
	%CA	17%	24%	36%
	UM/m3	39	61	80
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	954 436	1 361 210	1 748 427
	%CA	14%	21%	34%
	UM/m3	39	61	80
Résultat net (Rn)	UM	-730 779	309 190	532 000
	%CA	-11%	5%	10%

Délégation M'Bagne

Contrat : Lot M'Bagne
Délégataire : Gémeau TP

Code DSP: L0005

		2012	2011	2010
Performance du service				
Consommation	l/ jour/ hab	5	3	2
Nb d'abonnés	u	176	102	54
Taux d'évolution des abonnés	%	73%	89%	
Taux d'abonnés au service	%	38%	22%	12%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	6	5	2
Taux de consommation aux BF	%	20%	41%	75%
Indisponibilité totale	%			
Indisponibilité partielle	%			
Performances techniques				
Production totale	m3/mois	1 487	941	554
Rendement global	%	84%	83%	96%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	11	10	9
Consommation de carburant	l/h	2	1	2
Carburant consommé	l/m3	0,15	0,15	0,22
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	412	341	334
Performances commerciales et financières				
Rendement commercial	%			
Prix de revient moyen	UM/m3	323	340	266
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	127 786	-491 466	-1 661 771
	%CA	3%	-15%	-97%
	UM/m3	7	-44	-250
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	7 029	-571 046	-1 704 394
	%CA	0%	-18%	-100%
	UM/m3	0	-51	-256
Résultat net (Rn)	UM	-1 019 868	-1 271 486	-2 014 394
	%CA	-21%	-40%	-118%

Délégation Aleg

Contrat : Lot Aleg
Délégataire : Ihsane

Code DSP: L0006

		2012	2011	2010
Performance du service				
Consommation	l/ jour/ hab	24	15	20
Nb d'abonnés	u	240	185	150
Taux d'évolution des abonnés	%	30%	23%	
Taux d'abonnés au service	%	68%	54%	44%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	4	3	4
Taux de consommation aux BF	%	49%	60%	62%
Indisponibilité totale	%			
Indisponibilité partielle	%			
Performances techniques				
Production totale	m3/mois	2 185	1 347	1 751
Rendement global	%	95%	95%	95%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	6	3	6
Consommation de carburant	l/h	2	2	2
Carburant consommé	l/m3	0,29	0,58	0,43
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	334	289	270
Performances commerciales et financières				
Rendement commercial	%			
Prix de revient moyen	UM/m3	282	319	304
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	646 106	287 143	1 235 841
	%CA	9%	6%	20%
	UM/m3	25	18	59
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	435 027	164 487	1 098 945
	%CA	6%	3%	18%
	UM/m3	17	10	52
Résultat net (Rn)	UM	-1 034 100	-1 739 814	-264 583
	%CA	-15%	-35%	-4%

Délégation Bir Moghreïn

Contrat : Lot Bir Moghreïn
Délégataire : Tout Electrique

Code DSP: L0008

		2012	2011	2010
Performance du service				
Consommation	l/ jour/ hab	31	36	42
Nb d'abonnés	u	0	0	0
Taux d'évolution des abonnés	%			
Taux d'abonnés au service	%	0%	0%	0%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Taux de consommation aux BF	%	100%	100%	100%
Indisponibilité totale	%			
Indisponibilité partielle	%			
Performances techniques				
Production totale	m3/mois	851	835	1 002
Rendement global	%	82%	95%	90%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	7	8	#DIV/0!
Consommation de carburant	l/h	0	0	#DIV/0!
Carburant consommé	l/m3	0,0	0,0	0,0
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil			
Performances commerciales et financières				
Rendement commercial	%			
Prix de revient moyen	UM/m3	644	654	580
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	157 033	1 064 600	1 173 387
	%CA	3%	17%	19%
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM/m3	15	106	98
	UM	55 865	909 000	1 173 387
	%CA	1%	15%	19%
Résultat net (Rn)	UM/m3	5	91	98
	UM	-24 135	554 000	1 103 387
	%CA	0%	9%	18%

Délégation Lehdada2

Contrat : Lot n°2 Lehdada
Délégataire : Tout Electrique

Code DSP: L0011

		2012	2011	2010	2009
Performance du service					
Consommation	l/ jour/ hab	9	11	9	4
Nb d'abonnés	u	168	166	65	22
Taux d'évolution des abonnés	%	1%	155%	200%	
Taux d'abonnés au service	%	47%	48%	19%	7%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	4	5	5	5
Taux de consommation aux BF	%	33%	33%	67%	80%
Indisponibilité totale	%				
Indisponibilité partielle	%				
Performances techniques					
Production totale	m3/mois	1 174	1 414	1 114	557
Rendement global	%	95%	95%	95%	95%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	15	16	22	22
Consommation de carburant	l/h	2,3	2,3	2,9	2,9
Carburant consommé	l/m3	0,15	0,15	0,13	0,13
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	313	313	304	304
Performances commerciales et financières					
Rendement commercial	%				
Prix de revient moyen	UM/m3	229	195	187	198
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	692 469	892 585	309 577	228 121
	%CA	23%	28%	13%	18%
	UM/m3	49	53	23	34
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	619 616	818 061	250 651	198 658
	%CA	20%	26%	11%	16%
	UM/m3	44	48	19	30
Résultat net (Rn)	UM	-384 584	-105 939	-1 948 347	198 658
	%CA	-13%	-3%	-82%	16%

Délégation Lehdada3

Contrat : Lot n°3 Lehdada
Délégataire : Tout Electrique

Code DSP: L0010

		2012	2011	2010
Performance du service				
Consommation	l/ jour/ hab	12	14	27
Nb d'abonnés	u	61	44	44
Taux d'évolution des abonnés	%	39%	0%	
Taux d'abonnés au service	%	36%	27%	27%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	9	16	29
Taux de consommation aux BF	%	60%	60%	60%
Indisponibilité totale	%			
Indisponibilité partielle	%			
Performances techniques				
Production totale	m3/mois	1 511	1 825	3 345
Rendement global	%	95%	95%	95%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	9	9	7
Consommation de carburant	l/h	2,0	2,1	2,4
Carburant consommé	l/m3	0,23	0,24	0,33
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	398	313	268
Performances commerciales et financières				
Rendement commercial	%			
Prix de revient moyen	UM/m3	273	269	254
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	-85 816	1 232 391	2 301 144
	%CA	-2%	22%	24%
	UM/m3	-5	56	57
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	-197 644	1 099 300	2 055 926
	%CA	-4%	20%	21%
	UM/m3	-11	50	51
Résultat net (Rn)	UM	-1 173 144	-473 700	-812 309
	%CA	-25%	-8%	-8%

Délégation Aicha1

Contrat : Lot Aicha 1
Délégataire : CDS

Code DSP:
L0007

		2012	2011
Performance du service			
Consommation	l/ jour/ hab	7	6
Nb d'abonnés	u	218	203
Taux d'évolution des abonnés	%	7%	
Taux d'abonnés au service	%	68%	65%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	4,4	3,7
Taux de consommation aux BF	%	8%	6%
Indisponibilité totale	%		
Indisponibilité partielle	%		
Performances techniques			
Production totale	m3/mois	1 439	1 090
Rendement global	%	75%	85%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	8	10
Consommation de carburant	l/h	2	2
Carburant consommé	l/m3	0,21	0,19
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	443	328
Performances commerciales et financières			
Rendement commercial	%		
Prix de revient moyen	UM/m3	415	417
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	628 586	359 184
	%CA	12%	8%
	UM/m3	36	27
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	494 667	315 868
	%CA	9%	7%
	UM/m3	29	24
Résultat net (Rn)	UM	-581 835	-890 132
	%CA	-11%	-19%

Délégation Teychtaya

Contrat : Lot Teychtaya
Délégataire : Réseau TD

Code DSP:
L0013

		2012	2011
Performance du service			
Consommation	l/ jour/ hab	15	13
Nb d'abonnés	u	43	35
Taux d'évolution des abonnés	%	23%	
Taux d'abonnés au service	%	72%	60%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	14	12
Taux de consommation aux BF	%	7%	24%
Indisponibilité totale	%		
Indisponibilité partielle	%		
Performances techniques			
Production totale	m3/mois	748	567
Rendement global	%	88%	95%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	3	#DIV/0!
Consommation de carburant	l/h	0,0	#DIV/0!
Carburant consommé	l/m3	0,0	0,0
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil		
Performances commerciales et financières			
Rendement commercial	%		
Prix de revient moyen	UM/m3	286	292
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	560 679	383 056
	%CA	25%	20%
	UM/m3	62	56
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	504 221	336 157
	%CA	22%	18%
	UM/m3	56	49
Résultat net (Rn)	UM	6 478	238 747
	%CA	0%	13%

Délégation Medbougou

Contrat : Lot Medbougou
Délégataire : Tout Electrique

		2012
Performance du service		
Consommation	l/ jour/ hab	24
Nb d'abonnés	u	363
Taux d'évolution des abonnés	%	
Taux d'abonnés au service	%	87%
Consommation des abonnés	m3/abo./mois	3
Taux de consommation aux BF	%	33%
Indisponibilité totale	%	
Indisponibilité partielle	%	
Performances techniques		
Production totale	m3/mois	1 951
Rendement global	%	95%
Débit d'exploitation cumulée	m3/h	8
Consommation de carburant	l/h	1,0
Carburant consommé	l/m3	0,12
Coût unitaire carburant	UM/l gasoil	757
Performances commerciales et financières		
Rendement commercial	%	
Prix de revient moyen	UM/m3	349
Excédent brut d'exploitation (EBE)	UM	3 533 744
	%CA	46%
	UM/m3	151
Capacité d'autofinancement (CAF)	UM	3 533 744
	%CA	46%
	UM/m3	151
Résultat net (Rn)	UM	3 533 744
	%CA	46%